



Matières à réfléchir

RAPPORT
DE RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE 2017

Bilan 2014/2016 - Objectifs 2019

Matières à réfléchir



P.4
Avant-propos

P.5
Une démarche engageante et collaborative

P.6
Fiche d'identité

P.8
La création de valeur au cœur de la stratégie

P.10
Une gouvernance intégrée pour garantir la performance



P.12
Une stratégie qui répond à des défis de société

Défis, point sur la situation, vision et propositions



P.26
Une stratégie fondée sur la responsabilité

P.28
Assurer une gestion responsable et transparente de nos activités



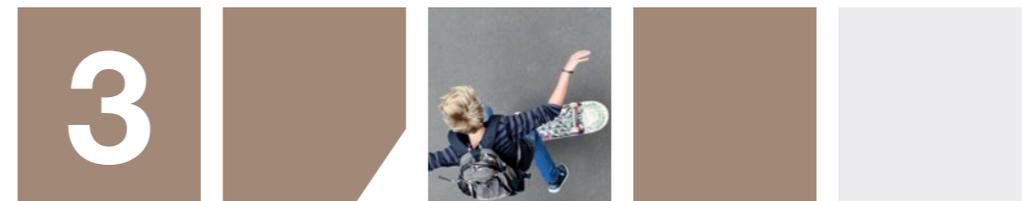
P.34
Valoriser le capital humain et respecter les droits de l'Homme

P.40
Préserver l'environnement

P.46
Agir avec loyauté et responsabilité sur les marchés

P.52
Veiller aux intérêts des clients et des consommateurs

P.58
Conjuguer notre mission et l'intérêt général



P.64
Nos tableaux de bord

AVANT-PROPOS

En relevant sans cesse de nouveaux défis pour améliorer l'aménagement et le développement des territoires, CEMEX s'inscrit dans une démarche d'excellence durable et responsable.

C'est en dialoguant avec toutes nos parties prenantes et en coopérant avec elles que nous sommes capables d'être plus performants. Cela s'applique bien sûr, en tout premier lieu, à nos salariés et à ceux de nos sous-traitants.

Nous travaillons avec eux à l'amélioration constante de leur sécurité et de celle des riverains de nos sites. C'est pour nous une priorité absolue et nous incitons chacun à veiller sur les autres pour éviter tout comportement dangereux. Avec un objectif et une responsabilité collective : atteindre le zéro accident.

Cette coopération concerne également nos clients, avec et pour lesquels nous inventons de nouvelles solutions pour gagner en efficacité énergétique et en rapidité d'exécution, réduire et recycler les déchets issus des chantiers, renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments, protéger les sols, et améliorer l'esthétique des ouvrages.

Nous sommes une entreprise ancrée dans les territoires, du fait de notre écosystème d'activité. Nous entretenons donc des liens étroits avec les collectivités, les entreprises et les associations qui les animent, dans le but de protéger nos milieux naturels, d'économiser les ressources, de préserver le cadre de vie de chacun et de contribuer au dynamisme économique.

Nous sommes fiers de notre métier, exigeants et droits sur la manière de l'exercer, et nous sommes vigilants quant aux nouveaux besoins de la société et aux réponses que nous pouvons leur apporter. CEMEX veut être un leader exemplaire en matière de responsabilité sociale et ce rapport permet de rendre compte des moyens que nous mettons en oeuvre pour réussir. Il porte également nos valeurs : la santé et la sécurité, l'orientation clients, l'excellence, la responsabilité, la collaboration, qui nous guident chaque jour pour construire un avenir meilleur.

Par Marcelo
Catalá Espinosa

Président
de CEMEX France



Une démarche engageante et collaborative

Le présent rapport est le fruit d'une démarche d'excellence déployée au sein de l'entreprise, qui s'appuie sur une politique RSE engageante, traduite en un Plan d'Actions RSE (PARSE) qui nécessite l'implication de chacun, à tous les niveaux de CEMEX. C'est pourquoi nous avons choisi de construire ce document en collaboration étroite avec notre réseau de coordinateurs RSE.

Un rapport qui met en perspective notre stratégie, nos engagements et nos actions

- En s'appuyant sur la norme ISO 26000 (2010), CEMEX a publié en décembre 2013 une politique d'entreprise qui structure son engagement volontaire en matière de RSE. CEMEX s'engage notamment à rendre compte régulièrement de ses engagements et des résultats obtenus auprès de ses parties prenantes internes et externes. C'est l'objet de ce rapport.
- Le PARSE représente un élément central de notre système de management RSE (cf. page suivante). Il s'articule autour des différents axes de la politique d'entreprise.
- Ce document constitue un bilan de l'ensemble des actions du PARSE couvrant la période 2014 - 2016, mis à jour début 2017. Il identifie également, pour chacune des actions, les objectifs fixés pour la période 2017-2019.
- Les nouveaux objectifs ont été établis en fonction des résultats obtenus dans le cadre du bilan 2014-2016, des résultats de l'évaluation Ecocert 26000 menée en octobre 2016, des recommandations des organes de consultation externes (CAP, CO.RSE...), des objectifs fixés dans notre dernier rapport RSE, des nouveaux enjeux auxquels nos acti-

vités se trouvent confrontées (évolutions réglementaires, COP21, démarches RSE de l'organisation professionnelle...).

■ Par ailleurs, nous avons identifié des défis sociaux, sociétaux, économiques et environnementaux auxquels CEMEX doit et devra répondre dans les prochaines années, afin d'éclairer notre stratégie et nos actions au regard du contexte dans lequel s'inscrit notre entreprise.

Un rapport ancré dans la proximité

Pour tenir en compte des attentes de nos parties prenantes et dans un souci de proximité avec nos territoires, nous avons co-construit ce rapport avec notre réseau de coordinateurs RSE, dont la mission est de faire vivre la démarche RSE sur le terrain et de contribuer à son déploiement dans toutes les entités.

Ce document est par ailleurs décliné en 4 rapports régionaux, qui présentent les problématiques spécifiques des différents territoires, ainsi que les engagements et actions pour y répondre.

Nous remercions les coordinateurs RSE pour leur implication :

- Janina BAIGUS : Coordinatrice production & ingénierie - CEMEX Bétons Ile-de-France
- Isabelle FOURTANET : Responsable assurances - CEMEX France
- Katia GUEHO : Coordinatrice production & ingénierie - CEMEX Bétons Centre
- Patrick JOMARD : Directeur produits & qualité régional - CEMEX Granulats Rhône-Méditerranée
- Cosette LELIÈVRE : Chargée de projets santé/sécurité - CEMEX France Services et Chantiers de la Haute-Seine
- José LOPEZ : Directeur d'agence - CEMEX Bétons Bouches-du-Rhône
- Alan MAILLEFAUD : Directeur ingénierie, maintenance et environnement régional - CEMEX Bétons Rhône-Alpes

- Audrey MARCHAND : Chargée de missions environnement et foncier - CEMEX Granulats Rhône-Méditerranée
- Léa MARIE : Chargée de promotion & prescription - CEMEX Bétons Nord-Ouest
- Odile MEUNIER : Coordinatrice Ressources Humaines - CEMEX Bétons Sud-Ouest
- Jacques de MOUSTIER : Directeur développement, environnement et foncier régional - CEMEX Granulats Nord
- Vincent RAYNAUD : Directeur développement, environnement et foncier régional - CEMEX Granulats Sud-Ouest

Fiche d'identité

Chiffres clés 2016

CEMEX à l'international

7^e producteur mondial
de ciment

5^e producteur mondial
de granulats

3^e producteur mondial
de béton prêt à l'emploi



41 400 collaborateurs
et plus de 50 pays d'implantation

305 carrières et 1 555 unités
de production de bétons

Fournisseur d'adjuvants,
CEMEX Admixtures

54 cimenteries
et 13 supplémentaires avec
des participations minoritaires

13,4 milliards
de chiffre d'affaires (USD)

CEMEX en France

98 carrières, ports et dépôts,
dont 22 en participation

242 unités de production
de béton prêt à l'emploi

1 terminal cimentier,
France Liants

1 centre technique national,
doté d'un laboratoire qualité,
Labo expertis

1 chantier naval,
les Chantiers de la Haute-Seine

1 bureau d'études,
Terra expertis

Près de
2 000 collaborateurs



La production de granulats

Plus de 100 ans d'expertise dans
la production de granulats en France

98 implantations
en France

3 sociétés
régionales

8 agences

10 ports
en Ile-de-France



Nos clients

- Béton prêt à l'emploi : 57 %
- Distributeurs et négociants : 15 %
- Travaux publics : 13 %
- Bâtiment : 7 %
- Autres industriels/TPE/particuliers : 4 %
- Préfabrication : 3 %

Nos atouts

- **100 % de nos granulats sont normés CE 2+** (norme européenne de qualité).
- **100 % de nos sites sont certifiés ISO 14001.**
- Un acheminement des granulats qui limite l'impact environnemental lié au transport : **59 %* des granulats produits sont transportés par voie fluviale et ferroviaire** (2000 tonnes transportées par bateau remplacent 70 semi-remorques).

* Valeur en tonnes kilométriques

Nos défis

- **Préserver une ressource naturelle non renouvelable par la valorisation de matériaux de démolition et par la recomposition des gisements :**
 - valorisation des matériaux inertes issus des chantiers du bâtiment et des travaux publics pour les transformer en granulats recyclés ;
 - recomposition des mix granulats calcaires/granulats alluvionnaires pour économiser les gisements de granulats alluvionnaires.
- **Améliorer l'acceptabilité de nos activités** dans les territoires par notre contribution au développement socio-économique local et la prise en compte des attentes sociétales.
- **Maintenir et développer des implantations portuaires** au cœur des agglomérations et exploiter des gisements accessibles par le fleuve.
- **Innover dans la voie de l'économie circulaire** en proposant des solutions constructives durables.

La production de bétons prêts à l'emploi (BPE)



Nos clients

- Bâtiment : 66 %
- Travaux publics : 22 %
- Autres industriels/TPE/particuliers : 9 %
- Distributeurs et négociants : 3 %

5 sociétés
régionales

14 agences

242 unités
de production

Nos atouts

- **Contribution aux cibles** de la Haute Qualité Environnementale (HQE).
- **80 % de nos sites sont certifiés NF.**
- **100 % de nos sites sont certifiés ISO 14001.**
- **Un matériau recyclable en fin de vie,** dans le cadre des contraintes réglementaires actuelles.

Nos défis

- **Développer des produits et services innovants** pour contribuer à la transition énergétique et répondre aux nouveaux enjeux sociétaux et écologiques.
- **Intégrer des matériaux recyclés** dans la production de nos bétons, dans le cadre de réglementations plus favorables au recyclage.
- **Économiser les ressources naturelles,** dont l'eau.

La création de valeur au cœur de la stratégie

En France, la politique RSE de CEMEX, ainsi que le Plan d'Actions RSE (PARSE) qui en découle, prennent en compte à la fois les référentiels internationaux tels que le Global Compact et ses Objectifs de développement durable, la norme de responsabilité sociétale ISO 26000, ainsi que la démarche RSE de CEMEX Monde.

Nos valeurs

sont l'essence même de notre culture. Elles reflètent notre identité, notre comportement et nos convictions.

1

Garantir la sécurité de tous

Nous faisons de la sécurité une responsabilité personnelle et nous devons veiller à ce que rien ne passe avant la santé et la sécurité de nos employés, de nos partenaires externes et des communautés où nous opérons.

2

Se concentrer sur nos clients

Entretenir d'étroites relations avec nos clients pour nous démarquer de nos concurrents, les écouter, comprendre leurs problématiques et leur fournir des solutions performantes.

3

Poursuivre l'excellence

Notre passion nous pousse à aller plus loin et à progresser continuellement pour être les meilleurs dans notre secteur et ne jamais nous contenter d'un résultat seulement «correct».

4

Former une équipe CEMEX

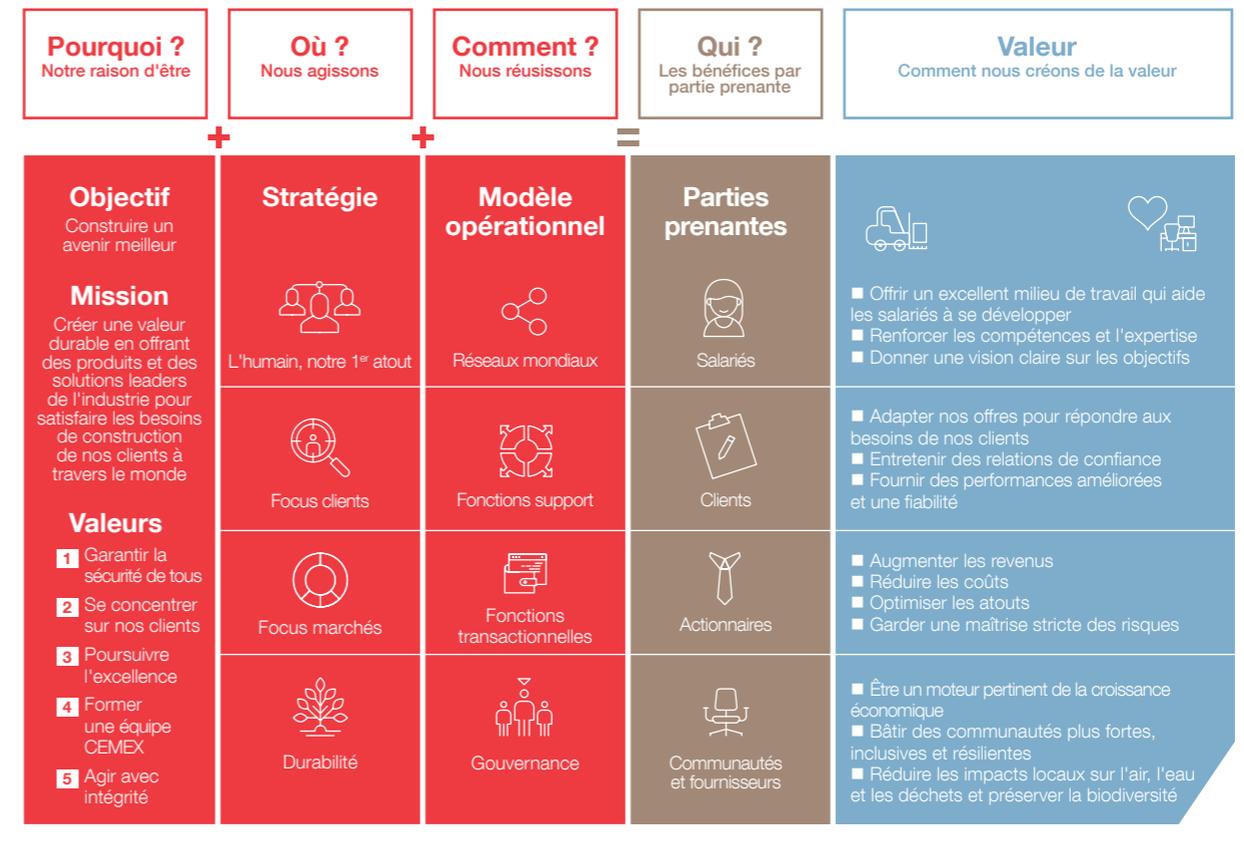
Pouvoir exploiter nos connaissances mondiales sur nos marchés locaux est un véritable avantage concurrentiel. La mise en commun de nos idées renforce chaque contribution individuelle.

5

Agir avec intégrité

Agir de manière transparente et honnête pour le bien de nos collaborateurs, nos parties prenantes et l'environnement.

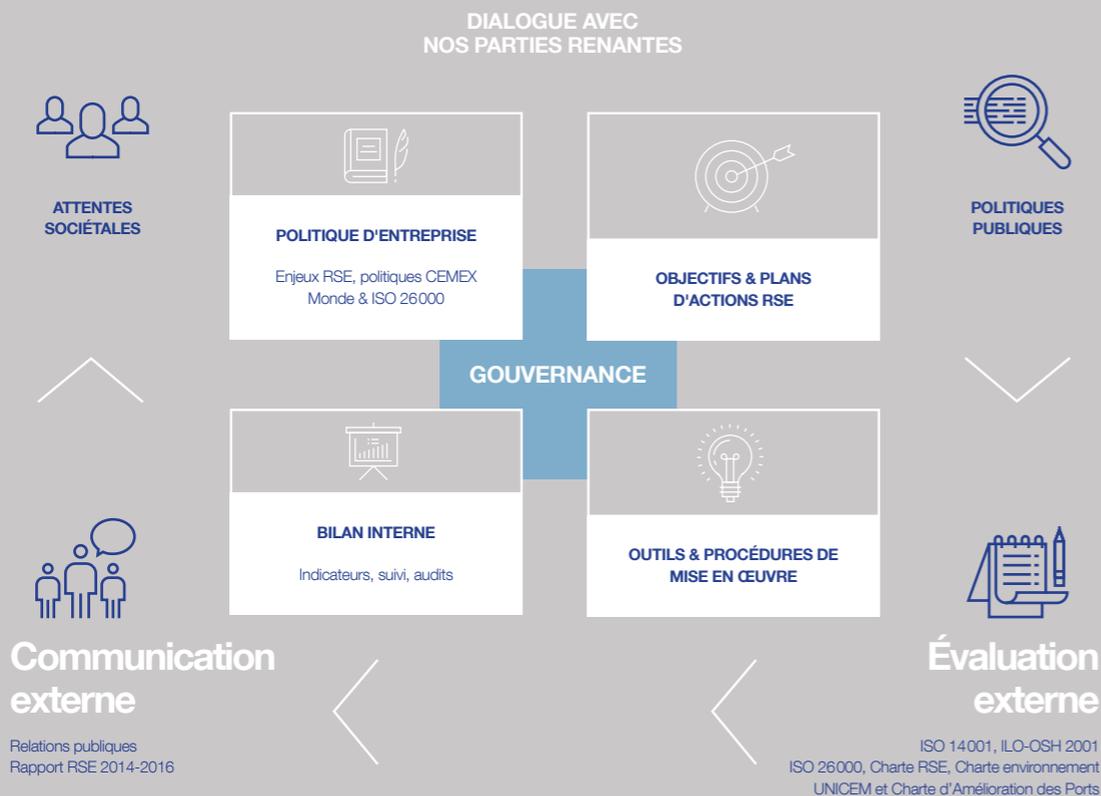
Stratégie de création de valeur de CEMEX



Une gouvernance intégrée pour garantir la performance

Le suivi de la mise en œuvre de notre politique RSE est assurée par un système de gouvernance intégré qui garantit son respect et permet d'évaluer régulièrement sa pertinence et l'atteinte des objectifs fixés.

Notre système de management de la RSE



Cette gestion de la performance est directement intégrée à la gouvernance de l'entreprise, dont les différents niveaux de décision sont impliqués dans sa mise en œuvre et son suivi.



Notre mission

Créer une valeur durable en offrant des produits et des solutions leaders de l'industrie.

01

Au-delà du marché et de nos performances économiques et commerciales, la stratégie de CEMEX se fonde sur des défis de société auxquels l'entreprise doit répondre pour construire une valeur ajoutée durable.

Une stratégie qui répond à des défis de société

- P.14 **Défi 1** /// Comment faire de la responsabilité sociétale un levier de compétitivité ?
- P.16 **Défi 2** /// Comment favoriser la construction durable ?
- P.18 **Défi 3** /// Comment valoriser au mieux les ressources d'un territoire ?
- P.20 **Défi 4** /// Comment garantir un dialogue toujours constructif ?
- P.22 **Défi 5** /// Comment neutraliser notre empreinte écologique ?
- P.24 **Défi 6** /// Comment corrélérer industrie et bien-être ?



Défi 1



Comment faire de la responsabilité sociétale un levier de compétitivité ?

Convaincre nos clients et les décideurs publics de s'inscrire dans une démarche d'achats responsables

///

Le point sur la situation

1. Le prix, premier et souvent seul critère de sélection d'un fournisseur

Toute démarche de responsabilité sociétale intègre un volet « achats responsables ». C'est ce à quoi nous nous engageons, et ce que nous appliquons dans le choix de nos fournisseurs, en favorisant ceux qui proposent des produits et services respectant des exigences sociales et environnementales cohérentes avec notre politique d'entreprise. Pour autant, la majorité des acheteurs publics ou privés sont peu informés et formés aux enjeux RSE, et font souvent le choix du moindre coût pour sélectionner une offre.

2. Une absence de référentiel commun pour arbitrer les offres en termes de RSE

La distinction, en termes de RSE, entre les différentes offres concourant pour un même marché est complexe, faute de référentiel commun. Une difficulté qui se traduit par une prise en compte facultative des critères environnementaux et sociaux, et ce, y compris pour les commandes publiques : seuls 6 % des marchés publics intègrent des clauses environnementales et une quantité infinitésimale intègre des critères sociétaux. Quelques rares appels d'offres, liés à de très gros chantiers à forte visibilité, contiennent des critères environnementaux, mais pour seulement 5 à 10% de la note finale.

3. La difficulté d'évaluer et de faire valoir les avantages d'une offre responsable

Si nous fournissons une part importante des matériaux dans le cadre de marchés publics, nous répondons rarement directement aux appels d'offres : nous intervenons en aval, nos clients étant principalement des entreprises de construction qui répondent elles-mêmes à ces appels d'offres. En choisissant nos produits et services responsables, nos clients bénéficient d'une garantie de performance environnementale, sociale et de durabilité des ouvrages. Des avantages qui ne sont pourtant que rarement valorisés économiquement dans leurs réponses aux appels d'offres. Par ailleurs, nous constatons que le fait que 100% de nos sites soient certifiés ISO 14001 ne nous donne pas forcément un avantage concurrentiel auprès des décideurs.

Notre vision

Privilégier les entreprises, notamment TPE et PME, effectivement engagées dans une démarche RSE, c'est encourager les activités de proximité, promouvoir les savoir-faire et les innovations dans, par et pour les territoires, et ainsi pérenniser les tissus industriels et sociaux locaux. Afin de favoriser les mieux disants, il est essentiel de prendre en compte la performance globale d'une offre et non pas seulement sa performance économique.

En actions



2014

niveau « exemplarité » atteint et évalué par AFNOR

Un niveau d'engagement RSE « exemplaire » depuis 2014

Depuis 2011, nous appliquons les principes de la norme internationale ISO 26000 à notre politique d'entreprise. Après deux évaluations successives depuis 2012 effectuées par l'AFNOR (Association française de normalisation), nous avons atteint début 2014 le niveau « exemplarité ». Fin 2016, cette reconnaissance a été confirmée lors de l'évaluation effectuée par le cabinet ECOCERT, qui nous a positionné au niveau « excellence » de son référentiel RSE.

Nos propositions

1.

Informer les acheteurs pour favoriser des décisions éclairées

Les acheteurs, publics ou privés, particuliers, artisans, PME-PMI, groupes BTP, ou encore collectivités territoriales doivent être en mesure de choisir l'offre la plus avantageuse au regard de la valeur ajoutée globale du projet, c'est-à-dire en considérant les effets induits sur les écosystèmes locaux. Nous choisissons de travailler principalement avec des produits locaux. Par ailleurs, nous utilisons des produits bas carbone et de plus en plus de granulats recyclés. Nous essayons de faire en sorte que ces critères émergent, au moins chez les décideurs publics.

2.

Proposer un processus de sélection orienté vers le « mieux-disant »

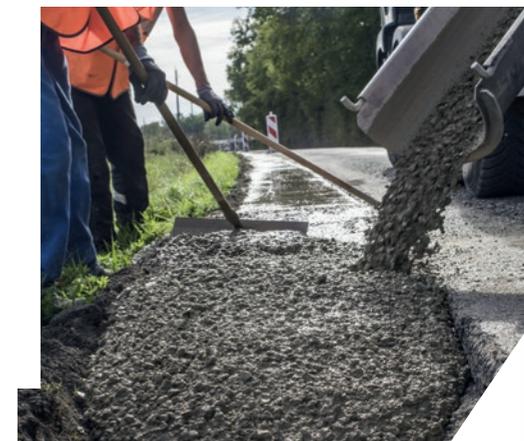
Le prix affiché ne peut plus être le seul critère d'attribution des marchés. Des critères de sélection complémentaires pourraient porter sur la mieux-disance en termes d'émissions de GES,

de préservation de la biodiversité, de respect des conditions de travail, etc. Ce qui suppose qu'en plus de nos engagements responsables, nous puissions identifier des critères de performance sur la durabilité de nos produits. Des critères facilement compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes, et bien sûr, mesurables.

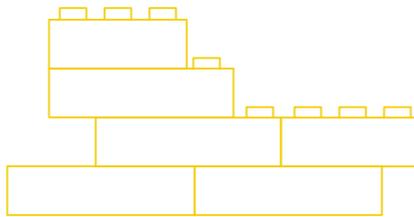
3.

Défendre l'accès des PME à la commande publique

Dans le secteur des matériaux minéraux de construction, 97% des acteurs sont des PME dont 70% emploient moins de 10 salariés. Le recours à l'allotissement pour les matériaux de construction permettrait donc de faire accéder ce secteur à la commande publique et faciliterait l'introduction de critères environnementaux et sociaux dans les critères de sélection. Allotir permet en effet de renforcer l'aspect mieux-disant de l'offre, en ayant l'opportunité de traiter directement avec les acteurs publics, au moins sur les gros ouvrages.



Défi 2



Comment favoriser la construction durable ?

Apporter des solutions innovantes favorisant la construction durable

///

Le point sur la situation

1. Des matériaux de construction responsables

En tant que producteur et fournisseur de matériaux de construction d'origine minérale, qu'il s'agisse de granulats ou de bétons prêts à l'emploi, nous avons intégré le principe de responsabilité dans nos activités industrielles comme dans notre organisation et nos modes de management. Nous proposons des matériaux de construction de nature durable, dont la longévité se situe autour de 200 ans. Nous contribuons donc directement à lutter contre l'obsolescence programmée. La maîtrise et la gestion des risques sur la santé et la sécurité des salariés comme des sous-traitants sont des impératifs absolus pour toutes nos implantations industrielles, qu'il s'agisse d'extraction ou de transformation. Nous sommes en permanence soucieux de préserver nos ressources et de réduire les nuisances.

2. Une maîtrise des émissions de CO₂ lors du transport de marchandises

Afin de minimiser l'impact du transport, nous privilégions le mode ferré et les voies d'eau pour l'approvisionnement de nos clients qui sont des solutions plus économiques, plus écologiques et plus sûres. À défaut ou pour les derniers kilomètres, nous privilégions des flottes de camions peu polluantes – véhicules équipés pour la plupart des moteurs respectant la norme Euro 6, qui empruntent les itinéraires routiers les plus acceptables pour la population. Enfin, nous favorisons la proximité entre nos sites de production et les chantiers, grâce à un important maillage de nos implantations sur le territoire (20 km en moyenne pour les BPE, 40 km pour les granulats).

3. Une évolution programmée vers des bâtiments à énergie positive

Que ce soit en matière d'intégration paysagère, de qualité de l'air intérieur, de résistance aux risques sismiques ou au feu, ou encore d'isolation thermique des bâtiments, les attentes des utilisateurs comme les exigences des donneurs d'ordre et des pouvoirs publics ne cessent d'augmenter. La réglementation thermique actuellement en vigueur (RT 2012) a permis de généraliser les bâtiments basse consommation et de diviser par trois les consommations d'énergie des bâtiments neufs. La nouvelle réglementation sur les bâtiments responsables (RBR 2020) est beaucoup plus ambitieuse : elle aborde la performance énergétique du bâtiment, en visant le BEPOS (bâtiment à énergie positive), ainsi que la performance environnementale, en intégrant l'empreinte carbone tout au long du cycle de vie. Pour contribuer à augmenter encore la performance énergétique des bâtiments, il faudrait que nous intervenions bien plus en amont du processus, pour co-designer les solutions au moment de la conception de l'ouvrage.

Notre vision

Aménager durablement nos territoires, c'est bâtir un habitat, des aménagements urbains, des infrastructures de transport et des équipements dédiés à l'énergie, aux déchets, à l'eau, qui répondent aux attentes de la société et à des exigences normatives de plus en plus élevées : l'optimisation du confort et de la qualité de vie et la contribution active à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. Demain, les matériaux seront écologiques, pérennes, sécurisés, faciles et rapides à mettre en œuvre, tout en restant économiquement compétitifs.

En actions



59%
des tonnes kilométriques de granulats produits sont transportés par voies fluviales et ferroviaires

100%
de l'eau utilisée pour la fabrication et le lavage des granulats sont recyclés

Rendre les chaussées perméables

En 2016, nous avons mis au point une nouvelle gamme de bétons perméables à haute performance, permettant de réaliser des chaussées de voirie ayant les propriétés de résistance requises pour la circulation de véhicules, tout en permettant aux eaux de pluie d'être facilement évacuées.



Nos propositions

1.

Inventer les solutions constructives de demain

Nous cherchons à optimiser les qualités intrinsèques des matériaux, leur résistance et leur durabilité, mais également à maximiser les avantages qu'ils apporteront aux ouvrages. Des matériaux « intelligents », capables d'adapter leur comportement aux sollicitations de leur écosystème. Ces dernières années, nous avons mis au point de nouveaux bétons (bétons structurels à propriétés isolantes, etc.) et de nouveaux systèmes (blocs coffrants isolants, etc.) pour réduire la facture énergétique des usagers. Nous avons également développé des sols perméables permettant une meilleure gestion de l'eau, ou encore des bétons esthétiques qui garantissent l'intégration paysagère des ouvrages et bâtiments. Nous poursuivons nos efforts en ce sens, par exemple en réduisant l'empreinte carbone de nos produits ou en privilégiant l'utilisation de matériaux recyclés.

2.

Faciliter les chantiers de nos clients

Nos solutions constructives comme le béton autoplaçant ou autonivelant et nos nouveaux services tels que le conditionnement en « big bag » ou en sac visent à faciliter la mise en œuvre de nos produits et donc à réduire la pénibilité et la durée des chantiers. Nos bétons autoplaçants permettent par exemple de ne pas « vibrer » le béton sur les chantiers, et donc de réduire considérablement la pénibilité et la durée de mise en œuvre.

3.

Assurer la modernisation de nos installations et la formation de nos collaborateurs

Les nouveaux procédés d'extraction et de fabrication, toujours plus complexes, imposent la modernisation de nos installations industrielles et l'acquisition de nouvelles compétences par nos salariés. Par exemple, commercialiser de nouvelles gammes de produits implique souvent des modifications sensibles de nos outils de production ; cela nécessite aussi de former nos équipes d'exploitation et de maintenance, tout comme celles dédiées à la vente ou à la qualité. Nous travaillons par ailleurs à limiter encore la consommation d'eau sur nos carrières.



Défi 3



Comment valoriser au mieux les ressources d'un territoire ?

Devenir un acteur majeur de l'économie circulaire

///

Le point sur la situation

1. Des matériaux inertes à valoriser

Nos carrières et nos dépôts accueillent des volumes importants de matériaux inertes issus des chantiers de terrassement et de déconstruction. Ces matériaux sont ensuite triés en fonction de leurs caractéristiques. La partie non recyclable sert à remblayer nos sites d'extraction et contribue à leur réaménagement. L'autre fraction peut être valorisée sous différentes formes, notamment par recyclage. Par ailleurs, nous récupérons tous les bétons issus des surplus non utilisés sur chantier, qui représentent environ 4% de notre production totale. Pour les valoriser, nous les coulons dans des bennes dès leur retour à l'unité de production, les laissons sécher puis les concassons pour les transformer en granulats.

2. Développer l'utilisation des granulats recyclés

Différents types de matériaux réceptionnés sur nos sites constituent de nouvelles ressources pour la production de granulats recyclés : bétons, terres, roches diverses, briques... Passés dans une installation de traitement spécifique, ils sont transformés en sables, graviers, graves. La plupart de ces produits sont utilisés en voirie, mais rentrent aussi de plus en plus dans la composition de bétons. Aujourd'hui, 98 % des granulats recyclés sont ainsi commercialisés sous forme de sous-couches routières, contre 2 % dans la composition de bétons. Ce chiffre faible s'explique entre autres du fait de normes relatives au béton très restrictives, par crainte de qualité des matériaux non adaptée sur le long terme. Pourtant, l'intégration d'un faible taux de granulats recyclés dans les ouvrages en béton ne pose pas de difficultés, comme l'a démontré le programme de recherche Recybéton.

3. Innovation constante pour préserver nos ressources naturelles

L'économie des gisements repose également sur l'amélioration des procédés, comme le traitement à la chaux de certaines argiles. Certaines parties de gisements, jusqu'alors inutilisables, sont à présent valorisées, ce qui nous permet d'extraire 10 % de ressources naturelles en moins sur certains sites. Nous produisons également des granulats recomposés, issus d'un mélange de roches calcaires et alluvionnaires, dont l'accès est plus complexe. Ces démarches sont un réel moyen d'économiser les gisements naturels. Nous optimisons également nos processus de fabrication pour limiter au maximum les prélèvements d'eau utiles à la production des bétons et des granulats.

Notre vision

Inscrire nos activités dans l'économie circulaire est une nécessité autant qu'une volonté. Nous recherchons et exploitons des ressources minérales aux caractéristiques géologiques souvent très diversifiées : leur raréfaction, leur variation de qualité, mais aussi la compétition avec d'autres usages du sol les rendent d'autant plus précieuses. Évoluer, avec l'ensemble des parties prenantes concernées par la construction et l'aménagement des territoires, vers une économie plus sobre, plus respectueuse et solidaire, est la condition même de notre développement.

En actions

250k

tonnes de substituts au ciment issus du recyclage ont été utilisées dans nos bétons en 2016

197k

tonnes de granulats issus du recyclage ont été produites et vendues en 2016

Acteur du grand Paris des déblais

Dans le cadre de l'appel à projets « Le Grand Paris des déblais » lancé par la Société du Grand Paris et l'Ademe Ile-de-France, CEMEX et Innofreight ont associé de manière exclusive leurs savoir-faire pour concevoir, tester et exploiter un schéma logistique innovant permettant d'optimiser l'évacuation des déblais par train. De plus, notre entité Labo Expertis proposera dès 2018 un service réactif de tests de lixiviation des déblais.



Nos propositions

1.

Contribuer à une gestion vertueuse des déchets du BTP

La provenance de ces déchets peut être multiple (la déconstruction d'un bâtiment, le creusement d'un tunnel, de fondations, les déblais de chantiers, etc.). Après des contrôles rigoureux sur leur nature et leur origine, les différents matériaux sont affectés à des filières de valorisation ou acheminés vers les bonnes filières de dépollution. De l'accueil sur nos sites (carrières, ports, etc.), spécialement étudiés et équipés pour assurer la réception et l'évacuation des déchets industriels et gravats issus des chantiers de démolition, à leur réutilisation, en passant par leur stockage et leur acheminement par voies fluviales ou ferrées, nous travaillons à développer un processus de gestion, de sécurisation et de valorisation des déchets.

2.

Optimiser la réutilisation des déchets du BTP

Nous souhaitons développer et optimiser le recyclage des déchets du BTP en complément de l'exploitation des ressources naturelles (carrières). Les matériaux reconnus inertes, et donc sans risques pour l'environnement, servent encore aujourd'hui principalement pour le remblaiement des carrières. Demain, ils pourront

être réutilisés, en fonction de leur caractéristiques physiques, granulométriques et chimiques, dans la production de matériaux de construction granulats recyclés notamment, l'aménagement de parcs paysagers, la réhabilitation d'anciens sites industriels dégradés, la production de terres végétales, etc.

3.

Accroître la part du recyclé dans nos matériaux

Nous travaillons à intégrer une part croissante de matériaux recyclés dans nos bétons, notamment en transformant certains déblais en granulats, via leur transformation sur nos installations de traitement.

Ces granulats « recyclés » contribuent à l'approvisionnement de différents chantiers au même titre que les granulats « naturels », pour certaines applications : sous-couches de routes ou de plates-formes, chemins, bétons non normés pour la réalisation de trottoirs, bordures, etc. Pour le cas précis des sous-couches routières, les granulats recyclés présentent justement les qualités spécifiques requises pour ce type d'infrastructure : rapidité de compactage et stabilité de la couche supérieure.

Par ailleurs, il nous semble essentiel de faire évoluer les normes de construction en bétons, en ouvrant davantage les possibilités d'intégration de granulats recyclés dans les ouvrages.



Défi 4



Comment garantir un dialogue toujours constructif ?

Adapter nos métiers aux enjeux de la démocratie participative

///

Le point sur la situation

1. Favoriser le dialogue et la concertation avec l'ensemble des parties prenantes

Nous sommes depuis plusieurs décennies engagés dans des démarches de concertation proactives avec nos parties prenantes. L'ouverture, l'exploitation et la valorisation des sites après leur exploitation se font en concertation avec les élus, les associations environnementales, les riverains de nos sites, les partenaires économiques... et toujours dans l'intérêt général. La concurrence entre les usages sur un même territoire tend en revanche à complexifier la concertation. En effet, quand il s'agit de penser le réaménagement d'une carrière en amont de sa mise en œuvre, les oppositions entre les agriculteurs qui souhaitent que le futur espace disponible soit consacré aux cultures, les tenants de la plantation d'arbres et les besoins en terrains constructibles existent. Nous devons souvent aider les acteurs locaux à trouver un terrain d'entente.

2. Des enquêtes publiques et commissions locales de concertation et de suivi ouvertes à tous

Au niveau des activités de carrières, la réglementation ICPE nous impose de réaliser des enquêtes publiques à l'occasion desquelles nos parties prenantes peuvent s'exprimer sur les projets d'exploitation que nous présentons, dès que le projet est validé. Ces enquêtes font l'objet d'un rapport réalisé par un commissaire enquêteur. En complément, nous animons régulièrement, sur la plupart de nos sites, des commissions locales de concertation et de suivi, qui permettent aux riverains, élus, administrations et associations de faire part de leurs attentes et demandes sur les sites et les projets afférents.

3. Prioriser l'intégration paysagère et la conciliation citoyenne

Concernant nos activités de bétons prêts à l'emploi, la plupart de nos unités de production sont situées en zone urbaine ou péri-urbaine. Aussi, nous portons une attention particulière à leur intégration environnementale et aux modalités de transport, qu'il s'agisse de l'approvisionnement de nos sites ou de la livraison de nos clients. Nous tentons systématiquement d'apporter une réponse satisfaisante à chaque difficulté rencontrée par nos parties prenantes du fait de nos activités.

Notre vision

L'aménagement et le développement durable des territoires ne peuvent s'envisager sans la contribution active et l'accord explicite de toutes les parties concernées et en premier lieu, bien sûr, des habitants. Seule une démocratie participative est garante de décisions légitimes, efficaces et partagées par tous, et in fine, du bien-être des communautés et de l'amélioration du cadre de vie.

En actions



74%

de nos carrières dotées d'une commission locale de concertation et de suivi (CLCS)

Un comité consultatif d'experts de haut niveau

Le CO.RSE (Comité d'orientation RSE) est une instance de dialogue créée en 2013, qui rassemble des experts issus des 5 collèges représentés dans les concertations du Grenelle de l'environnement. Ils apportent leur expertise dans les domaines technique, social, économique et scientifique. Piloté par le Président de CEMEX France, le CO.RSE a vocation à se réunir une fois par an pour rendre un avis sur les orientations prises et les actions menées par l'entreprise. Ces éclairages donnent lieu à des plans d'actions dont les membres sont informés et dont ils peuvent suivre l'évolution.

Nos propositions

1.

Améliorer l'acceptabilité de nos activités

En tant qu'acteur industriel responsable et pleinement conscient de l'impact de ses activités, nous souhaitons mettre en œuvre tout ce qui est possible pour en améliorer l'acceptabilité par les populations locales. Pour cela, nous poursuivons dans les prochains mois un travail d'identification des actions à mener, sur la base d'une cartographie détaillée de nos parties prenantes et de leurs attentes, réalisée à l'échelle de chaque site de production.

2.

Garantir l'information du public

En complément des actions déjà menées, nous engageons les moyens nécessaires pour mettre en ligne les dossiers d'enquêtes publiques et donner au public un accès simplifié à ces dossiers.

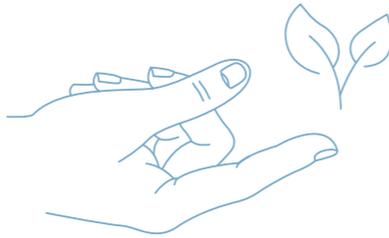
3.

Développer des procédures de concertation préalable

Nous étudions également l'opportunité de mettre en place, en fonction des demandes d'autorisation ICPE, des procédures de concertation préalable à l'instruction des dossiers, dans l'objectif d'améliorer autant que possible l'acceptabilité de nos projets. En complément, nous poursuivons dans certains bassins où nous sommes implantés, l'organisation de réunions publiques permettant d'informer nos parties prenantes des enjeux territoriaux soulevés par nos activités.



Défi 5



Comment neutraliser notre empreinte écologique ?

Offrir une réponse satisfaisante aux exigences
de compensation environnementale

///

Le point sur la situation

1. Une évaluation systématique de l'empreinte écologique des projets

Pour tout nouveau projet, comme pour les sites en exploitation, nous évaluons les contraintes sur les espèces et les habitats. Nous analysons en particulier les risques de fragmentation sur la Trame Verte et Bleue, nos incidences sur Natura 2000 et sur tout milieu naturel sensible. Ces actions sont constitutives de notre engagement dès 2012 dans la SNB (Stratégie nationale pour la biodiversité), dont l'ambition est de préserver et restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité et en assurer l'usage durable et équitable.

2. Des réaménagements concertés, progressifs et diversifiés des carrières

Pour chacune de nos carrières, les conditions de réaménagement sont définies bien avant le début de l'exploitation, lors de la réalisation de l'étude d'impact. Une réflexion préalable qui nous conduit à adapter les travaux d'extraction aux exigences du réaménagement et à organiser l'exploitation de façon à coordonner au mieux extraction et réaménagement. L'ouverture, l'exploitation et la valorisation des sites post-exploitation font également l'objet d'un travail coordonné avec les ONG et les parties prenantes locales.

3. Un engagement dans le génie écologique

Des partenariats de longue date avec la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) et le Museum national d'Histoire Naturelle nous permettent de mettre en œuvre les meilleures techniques de génie écologique au service de la restauration des habitats et de l'accueil des espèces. Outre leur apport socio-économique, les carrières constituent de véritables opportunités pour la biodiversité : nombre de carrières sont devenues des sites refuges pour des espèces et habitats protégés. Dans le cadre du programme ROSELIERE, nous effectuons des suivis réguliers durant une grande partie de l'année avec des scientifiques pour compter les espèces de faune et de flore. À chaque évaluation, nous constatons souvent l'apparition de nouvelles espèces. Après le réaménagement des carrières précisément, nous observons une augmentation de biodiversité, notamment quand nous remplaçons un champ par une zone humide.

Notre vision

Les sols et la géodiversité jouent un rôle essentiel dans la constitution de nos paysages et le maintien de la biodiversité. Leur préservation est une condition sine qua non de la poursuite d'une activité industrielle responsable, d'autant plus si celle-ci perturbe l'équilibre géologique sur terre ou en mer. Ce qui suppose de consolider la concertation et l'engagement de l'ensemble des acteurs locaux, éclairés par les contributions d'experts en écologie. L'efficacité de cet engagement, comme son inscription dans la durée, impliquent des programmes d'actions documentés et une évaluation systématique de leurs effets en matière de fonctionnalité.

En actions

31%

des carrières en cours d'exploitation déploient l'outil scientifique du programme ROSELIERE pour la biodiversité

41%

de nos carrières disposent d'un plan de gestion de la biodiversité

Un partenariat avec 31 ONG naturalistes

Le CAP (Collectif des associations partenaires), créé en 1995, fédère nos partenaires naturalistes, 31 associations parmi les plus concernées et compétentes, pour approfondir et mutualiser les travaux et réflexions relatifs à l'environnement. Le CAP est composé d'un partenaire national, la LPO, et d'une trentaine d'associations locales, qui se réunissent tous les deux ans pour définir des objectifs communs. Nous invitons à chacune de ces réunions des experts externes, des représentants de l'administration et des élus. Un partenariat de long terme qui ancre notre action au cœur des préoccupations d'amélioration du cadre de vie.

Nos propositions

1.

Renforcer et élargir la collaboration avec les parties prenantes

Nous voulons être au plus proche des attentes et exigences des territoires sur lesquels nous intervenons pour garantir des réponses satisfaisantes en matière de compensation environnementale.

Outre nos participations régulières à de nombreuses réflexions nationales, notamment dans le cadre de notre organisation professionnelle UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction), et nos partenariats nombreux avec les acteurs locaux de l'aménagement du territoire, nous souhaitons élargir encore le champ de nos échanges, tout particulièrement avec les instances scientifiques comme les Conseils scientifiques régionaux du patrimoine naturel (CRSPN).

2.

Quantifier l'efficacité de nos mesures compensatoires

En conformité avec la loi biodiversité du 8 août 2016, nos mesures de compensation doivent dorénavant viser un objectif d'absence de perte nette, voire de gain de biodiversité. Nous devons donc définir une méthode permettant de caractériser

l'effectivité de la compensation sur le site impacté ou par équivalence à proximité de celui-ci (remise en place d'un habitat fonctionnel pérenne). Nous devons également développer des indicateurs pour les suivis mis en place sur nos sites. Notre participation au programme ROSELIERE, qui consiste à assurer un suivi écologique de 15 de nos sites sur la base d'un protocole standardisé, constitue d'ores et déjà un excellent support pour mesurer les résultats des mesures compensatoires.

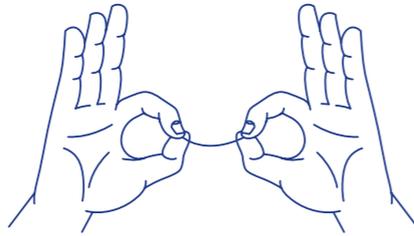
3.

Privilégier la compensation in situ

La loi biodiversité de 2016 stipule que « les mesures compensatoires sont mises en œuvre en priorité sur le site affecté », soit in situ. Dans la pratique, certains décideurs maintiennent encore l'obligation de compensations ex situ, introduisant de fortes disparités de traitement suivant les régions ; or ce type de compensation est souvent complexe voire risqué à mettre en œuvre et à suivre (achats de terrain, conventions avec des propriétaires, pérennité des mesures...). La nature même des activités de carrières, les modes de gestion de nos sites ainsi que la qualité de nos réaménagements prônent donc en faveur de mesures compensatoires in situ, qui bénéficient directement de notre engagement et de notre savoir-faire.



Défi 6



Comment corréler industrie et bien-être ?

Assurer le bien-être des collaborateurs, des utilisateurs et des consommateurs

///

Le point sur la situation

1. Une politique volontariste et sans concession en matière de santé et de sécurité

Pour atteindre l'objectif zéro accident sur l'ensemble de nos sites, nous veillons à bâtir une solide culture de prévention des risques en impliquant l'ensemble des équipes et tout particulièrement les managers, qui sont la courroie de transmission du système de management de la sécurité de l'entreprise. Nous cherchons à augmenter la fiabilité et la traçabilité de nos bétons tout au long de leur cycle de vie, en y intégrant la démolition et le recyclage. Les matériaux de construction sont orientés vers les meilleures filières de traitement et de recyclage. Enfin, nous menons un travail important avec les fabricants d'adjuvants utilisés dans nos bétons et avons supprimé depuis 2011 toute utilisation de solvants. Nous obtenons ainsi des produits plus sains pour les utilisateurs.

2. Des améliorations constantes en matière de réduction des nuisances et de confort, pour nos collaborateurs comme pour nos clients et les riverains

Nous travaillons à rendre les espaces dédiés aux collaborateurs sur les sites plus accueillants et plus confortables. En matière de pénibilité, des innovations techniques et des outils spécifiques augmentent l'ergonomie des postes de travail et améliorent les phases de manutention : techniques de pompage évitant le transport, brouettes, tapis roulants, etc. Par ailleurs, l'écoute des demandes de nos clients, grandes entreprises comme PME, oriente notre Recherche et Développement (R&D) sur des produits et services facilitant la mise en œuvre sur les chantiers et générant de ce fait un gain de productivité. Les collaborateurs de nos sites mènent, quant à eux, un travail quotidien avec nos prestataires et les riverains, dans le cadre de relations de long terme. Ainsi, nous réduisons le bruit, les vibrations et les transports, pour le bien-être des riverains de nos sites et des chantiers.

3. Des actions de sensibilisation au handicap et de prévention des addictions

La santé et la sécurité sont des sujets complexes. C'est pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire de les aborder librement et ouvertement. Au-delà des programmes liés à la technique et à la conformité, une importante campagne de sensibilisation aux handicaps des collaborateurs a été menée en 2016. De même, tous les managers ont été formés à la thématique des addictions, pour ensuite dialoguer et recueillir les questions et propositions de leurs équipes, relayées par les correspondants ressources humaines.

Notre vision

La performance de toute entreprise doit se penser globale, c'est-à-dire d'un double point de vue économique et social. Parce que l'humain en est le facteur clé, tant les enjeux de productivité et de compétitivité mais aussi de santé et de bien-être au travail sont cruciaux. Dans ce système, le bien-être est un élément déterminant, à la fois pour la qualité de vie au travail, mais aussi comme facteur de sécurité physique et psychologique. Et quand les ressources humaines sont le premier capital de l'entreprise, il s'agit de les préserver et de les faire grandir.

En actions

3,33%
de la masse salariale investie dans la formation (2016)

0,33
taux de fréquence 2015 des accidents de salariés avec arrêt, comparé à un taux de fréquence "profession" de 23,2*

Une campagne sécurité annuelle

La campagne santé 2017 « Écouter pour se préserver » lancée cette année couvre trois volets : écouter son corps, écouter les signes, écouter les autres. Au cours de l'année, des messages, des vidéos, des sessions de sensibilisation seront autant de supports de communication de cette initiative. En complément, une journée dédiée à ce thème sera organisée en octobre sur tous nos sites avec la participation de l'ensemble des managers et d'invités externes.

Nos propositions

1.

Investir pour la santé et la sécurité

La santé et la sécurité demeurent la priorité des prochaines années. En matière de sécurité, notre objectif est sans détour : 0 accident. Pour y parvenir, nous devons tout mettre en œuvre : renforcement de notre système de management SST, sensibilisation permanente des équipes, de nos clients, de nos fournisseurs, déploiement des démarches professionnelles... En ce qui concerne la santé, des progrès importants doivent encore être faits pour le bien-être de chacun : utilisation à bon escient des outils connectés, ergonomie des postes de travail, gestion du stress...

Notre succès viendra de notre capacité à développer une véritable culture de l'interdépendance, où chaque collaborateur est engagé en permanence à veiller à la santé et à la sécurité des personnes avec lesquelles il est en relation et à montrer l'exemple.

800k€
d'investissements en 2016 pour des travaux de réduction des poussières dans nos carrières

2.

Garantir l'employabilité des salariés

Persuadés que notre force réside dans nos collaborateurs, leurs compétences et leur engagement, nous souhaitons maintenir un haut niveau d'investissement en matière de formation. D'abord parce que ce capital humain évolue - départs à la retraite, nouveaux salariés, etc. - mais aussi du fait des transformations sociétales qui impactent nos métiers : transformation digitale, ouverture de nos sites aux clients particuliers, standardisation des process industriels... La nécessité d'anticiper ces évolutions nous oblige à mieux les identifier, dans le cadre de notre organisation professionnelle et au sein même de l'entreprise, et à agir en conséquence.

3.

Cultiver nos valeurs humanistes

En plaçant ses parties prenantes au cœur de son modèle de création de valeur, CEMEX confirme son attachement aux valeurs humanistes qu'elle promeut depuis des années : garantir la sécurité de tous, se concentrer sur nos clients, poursuivre l'excellence, former une équipe CEMEX et agir avec responsabilité. Ces valeurs, qui reflètent notre identité et nos convictions, nous permettent de voir l'avenir avec lucidité et sérénité : elles constituent le socle d'un modèle à la fois robuste et agile, où chacun peut apporter sa contribution, son expérience et sa créativité, en faveur de l'intérêt général.

*Source : rapport CNAMTS - Statistiques sur la sinistralité 2015 / codes NAF 0811Z, 08712Z et 2363Z.

02

Notre stratégie est déployée dans les territoires au travers de 6 axes déclinant notre responsabilité, à court, moyen et long terme.

Une stratégie fondée sur la responsabilité

- P.28 1 /// Assurer une gestion responsable et transparente de nos activités
- P.34 2 /// Valoriser le capital humain et respecter les droits de l'Homme
- P.40 3 /// Préserver l'environnement
- P.46 4 /// Agir avec loyauté et responsabilité sur les marchés
- P.52 5 /// Veiller aux intérêts des clients et des consommateurs
- P.58 6 /// Conjuguer notre mission et l'intérêt général



Assurer une gestion responsable et transparente de nos activités

Écoute active, dialogue, démarche de progrès, suivi et partage des résultats sont les garants d'une gestion saine et transparente. Notre culture d'entreprise est fondée sur l'ouverture, l'échange, le partage et l'engagement. Notre système de management transversal favorise une gestion coordonnée des enjeux de l'ensemble de nos parties prenantes et assure une veille cohérente sur l'ensemble des objectifs et la progression des résultats.

Engagement 1 ///

Mobiliser les collaborateurs autour de la politique de l'entreprise

Engagement 2 ///

Développer le dialogue et la concertation avec l'ensemble de nos parties prenantes



Engagement des salariés



85 %

de participation à l'enquête d'engagement



75 %

de collaborateurs engagés, 75 % en 2015 et 68 % en 2013



100 %

des sites de granulats dotés d'une cartographie des parties prenantes



80 %

des carrières dotées d'une commission locale de concertation et de suivi (CLCS) active



Concertation avec nos parties prenantes



Communication



90 %

de collaborateurs représentés dans les instances professionnelles de décision



40

manifestations externes organisées sur des sujets en lien avec la RSE

100 %

des unités de production BPE dotées d'une cartographie des parties prenantes

30

associations environnementales partenaires



Nos objectifs à l'horizon 2019



“ Une première perception positive sur les plans d'actions engagés ”

Engagement 1

///

Mobiliser les collaborateurs autour de la politique de l'entreprise

Grâce à un environnement de travail sécurisé et productif, nous cherchons à **développer chez chacun de nos salariés le potentiel et la créativité individuels, tout en encourageant la collaboration, le travail en équipe et la transversalité** à tous les niveaux de l'entreprise.

Nous portons une attention particulière à **comprendre et à agir sur les leviers d'engagement individuels et collectifs**. Nos enquêtes d'engagement menées tous les deux ans, dont les résultats sont présentés au comité stratégique, aux directions nationales et régionales, aux

salariés lors des réunions de concertation, et bien sûr aux partenaires sociaux (CE), nous fournissent de précieuses informations pour définir nos axes de progrès. En 2015, 85 % des collaborateurs ont participé à l'enquête d'engagement, soit un taux largement supérieur à l'objectif que nous nous étions fixés. Pour autant, les résultats (64% des collaborateurs se disent engagés et 66% considèrent CEMEX comme une entreprise performante) sont en deçà de nos ambitions. Aussi, nous devons poursuivre nos efforts pour viser, d'ici à l'horizon 2019, 80 % de collaborateurs engagés.

Pour nous y aider, nous nous appuyons encore davantage sur notre réseau de coordinateurs RSE. Ce réseau accompagne, aux côtés de la direction RSE et des divers experts opérationnels et fonctionnels, la mise en œuvre opérationnelle des plans d'actions RSE de l'entreprise et coordonne leur suivi au travers de

démarches d'évaluation. Il est constitué de 12 collaborateurs, occupant différentes fonctions (production, commerce, management, RH, foncier et environnement, qualité/ produits, sécurité, assurances, etc.) et représentant l'ensemble des activités et secteurs géographiques où nous sommes implantés. Ses missions ont été redéfinies fin 2016 et son rôle renforcé : identification et partage au sein du réseau des bonnes pratiques, initiatives et innovations RSE (concertation, produits et services,...), accompagnement local à l'information des parties prenantes externes et contribution active sur des thématiques ciblées. Outre son rôle essentiel de coordination, le réseau concourt à insuffler une culture de la responsabilité sociétale au sein de l'entreprise, en sensibilisant et incitant l'ensemble des équipes – managers et salariés – à contribuer à la démarche.



4

groupes de travail sur des thèmes nationaux prioritaires

12

coordinateurs RSE représentant l'ensemble des métiers, activités et secteurs géographiques de CEMEX en France

! Mobiliser notre réseau de coordinateurs RSE Une nouvelle feuille de route

Dans la fiche de mission remise aux coordinateurs RSE, figure désormais différentes directives visant à insuffler une culture d'entreprise, à sensibiliser l'ensemble des équipes, à déployer les plans d'actions RSE, à coordonner et à accompagner les démarches d'évaluation RSE externes, ainsi que la constitution de groupes de travail sur 4 thèmes nationaux prioritaires (production des premiers livrables prévue fin 2017) : la construction durable, l'économie circulaire, la concertation avec les parties prenantes et l'engagement des salariés.

! Améliorer l'engagement des salariés Un plan d'actions par société

Sur la base des axes d'amélioration identifiés lors de l'enquête 2015, chaque société de CEMEX en France a élaboré son propre plan d'actions. L'enquête de suivi réalisée en 2016 (Pulse Check) indique déjà une perception positive des plans engagés. Un premier bilan de ces plans d'actions par société sera réalisé mi 2017 et communiqué lors des réunions de concertation régionales, avant la nouvelle enquête engagement, prévue en fin d'année.

Engagement 2

///

Développer le dialogue et la concertation avec l'ensemble de nos parties prenantes

La bonne compréhension des enjeux et l'adhésion de nos collaborateurs à notre politique d'entreprise sont essentielles à sa mise en œuvre effective. Outre l'implication des managers de terrain, nous déployons un dispositif de communication et de rencontres dédié à l'ensemble de nos collaborateurs, qui couvre l'ensemble de nos enjeux de responsabilité et nos intérêts communs : commerce, environnement, social, sécurité, etc. Des réunions de concertation avec nos cadres offrent également l'opportunité d'un dialogue et d'une écoute attentive du terrain.

Nous entretenons également de nombreux contacts avec l'ensemble de nos parties prenantes. Nous engageons régulièrement des actions auprès d'elles : événements et visites sur sites, réunions du CAP (biodiversité)... Nous avons pour objectif de réaliser des cartographies complètes des parties prenantes au niveau des agences, pour chacune de nos activités, afin d'améliorer encore le dialogue et la concertation.

En 2016, une cartographie complète a été réalisée dans le cadre de la cellule Grand Paris au niveau de la région Ile-de-France et, au niveau local, nous disposons déjà de quelques cartographies très détaillées sur certaines carrières à enjeux forts (Cosnes-sur-Loire, Dolus-d'Oléron,...) et sur les ports d'Ile-de-France inclus dans la démarche CAP (Charte d'amélioration des ports) portée par HAROPA-Ports de Paris.

**74%**

de nos carrières dotées d'une CLCS

**30**

manifestations externes relatives à la RSE organisées en 2016

31

associations environnementales membres du CAP

! **Coopérer avec nos parties prenantes externes**

Nous poursuivons l'animation des commissions locales de concertation et de suivi (CLCS) en place tout en veillant à établir un bilan des CLCS existantes sur l'ensemble de nos sites (état des lieux, avantages/inconvénients...); le suivi des CLCS sera intégré dans les revues de direction ISO 14 001. De nouveaux événements externes seront organisés au sein de nos unités de production pour favoriser le dialogue local et nous organiserons au moins une rencontre/débat dans chaque région granulats (Nord, Rhône-Méditerranée, Sud-Ouest) d'ici 2019. Par ailleurs, le rôle du CO.RSE sera redéfini et son organisation adaptée en conséquence. Le format des réunions du collectif des associations partenaires évoluera notamment pour aborder de nouvelles thématiques de réflexion en lien direct avec les enjeux territoriaux (construction durable, économie circulaire...).



“ L'ensemble de nos salariés sont sensibilisés à la RSE ”

! **Partager notre démarche RSE avec nos collaborateurs**

En janvier 2017, la RSE a fait l'objet d'un Café de l'information dédié ainsi que d'un dossier dans le magazine interne « Notre Lien ». Ce Café de l'information avait pour objectif de diffuser, à tous les niveaux de l'organisation et au sein de toutes nos activités, un message clair sur notre engagement quotidien en faveur de la RSE, sur l'ensemble de notre chaîne de valeur. Ainsi, au cours du premier semestre, une présentation de diverses actions « responsables » en lien direct avec nos métiers a été faite aussi bien dans les sièges de nos agences que sur nos sites de production.

! **Mieux connaître nos parties prenantes**

La cartographie de nos parties prenantes nationales sera finalisée d'ici à 2018. Parallèlement, nous travaillons à l'élaboration de la cartographie des parties prenantes locales pour notre activité BPE au rythme de 5 agences/an pour une finalisation en 2019. Premières régions concernées, dès 2017 : Picardie, Ile-de-France, Rhône, Ain, Loire, Bouches-du-Rhône, Midi-Pyrénées. En ce qui concerne notre activité Granulats, des cartographies locales, réalisées en lien avec les SDEF (Services développement environnement et foncier) régionaux, sont prévues en 2017-2018, la priorité étant donnée aux sites à enjeux forts. Les cartographies au niveau agence seront effectives dans l'ensemble de nos régions avant fin 2019.

**10%**

des sites granulats ont fait l'objet d'une cartographie formalisée des PP

3%

des unités de production BPE ont fait l'objet d'une cartographie des PP en 2016

Valoriser le capital humain et respecter les droits de l'Homme

Nos collaborateurs sont notre premier capital. Et plus que jamais, notre entreprise a besoin des meilleurs talents pour progresser et faire progresser la société toute entière. Pour eux et avec eux, nous développons une politique de ressources humaines basée sur le dialogue, la confiance, l'autonomie, et attentive à garantir des conditions de travail sécurisées, respectueuses et épanouissantes pour tous.

Engagement 3 ///

Être attentif aux conditions de travail et au développement personnel des collaborateurs

Engagement 4 ///

Prévenir les risques sur la santé et la sécurité au travail

Engagement 5 ///

Garantir la non-discrimination, la diversité et le respect des droits de la personne



Employabilité des salariés



3%

de la masse salariale investie dans le budget formation



0%

d'écart salarial femmes/hommes à poste et expérience équivalents



19%

de femmes dans les effectifs totaux



5%

de personnel en situation de handicap



Respect et diversité



Santé et sécurité



6

déclarations de situations dangereuses déclarées par an et par salarié



0

accident



Nos objectifs à l'horizon 2019



! Accompagner le développement et l'employabilité des salariés

De nombreux programmes de formation, nouveaux ou déjà initiés, seront déployés d'ici à 2019 : formations métiers (maintenance en carrière, soudure...), formation UPS (accueil client sur nos unités de production), développement des compétences en langues et bureautique dans le cadre du CPF (compte personnel de formation). Nous contribuons également aux réflexions menées au sein du comité de pilotage « compétences 2030 » de l'UNICEM afin de définir de nouveaux référentiels de formation d'ici à fin 2018.

pour objectif d'accompagner les salariés non-cadres au statut «cadre» ou bien les personnes récemment passées cadres ; 4 personnes en moyenne sont diplômées par an, soit un total de 49 diplômés depuis 2010.

Nous sommes également attentifs à **évaluer la pénibilité des postes de travail**. Des travaux préparatoires avec l'UNICEM ont mené à différentes analyses, sur les maladies professionnelles connues et sur des critères identifiés comme concourant à la pénibilité (bruit, poussières, vibrations). En 2016, chaque poste de travail a été évalué selon les 10 critères de pénibilité du référentiel UNICEM, sur la base de nos propres mesures ou de celles établies par un bureau d'études externe. 109 postes comportant au moins un facteur de pénibilité ont été identifiés. Des mesures correctives sont en cours, comme par exemple la réduction de moitié de la taille des éprouvettes utilisées dans la fabrication de nos bétons prêts à l'emploi, pour diminuer les ports de charges.

En matière de risques psycho-sociaux, une journée santé / sécurité dédiée aux addictions est venue compléter, en 2014, la campagne de sensibilisation de 2012. De nombreux supports (affiches, vidéos, livrets, aide-mémoire) ont été conçus à cet effet, ainsi qu'un guide dédié, distribué à tous les collaborateurs.



“ De nouveaux référentiels de formation d'ici à fin 2018 ”

Engagement 4
///

Prévenir les risques sur la santé et la sécurité au travail

La santé et sécurité sont pour nous une priorité absolue. Pour protéger nos collaborateurs, nos clients et nos citoyens, nous avons mis en place une organisation dédiée. Nos équipes se mobilisent chaque jour pour déployer des mesures à la fois préventives et correctives, et assurer un suivi continu de nos sites afin d'améliorer sans cesse nos performances.

Nous formons et informons régulièrement nos salariés et nos partenaires sur les règles et les bonnes pratiques en matière de sécurité (formation au meulage en sécurité, à la conduite responsable, tests de validation des acquis pour les techniciens de pompes à béton et pour les prestataires conduisant des camions-toupies, etc.). Lancé en 2014, le passeport sécurité UNICEM carrières est exigé et délivré à nos fournisseurs ayant un plan de prévention annuel (extraction, terrassement, maintenance...), à l'issue d'une formation e-learning et d'une visite de contrôle sur site. Déjà déployé en région Rhône-Méditerranée, il le sera prochainement dans le Sud-Ouest et le Nord de la France. En 2016, nous avons développé avec l'aide de l'AFNOR, un outil de sélection renforcé de nos sous-traitants, avec pré-qualification sur preuves documentaires, intégration des modules passeport sécurité, et vérification de l'existence d'un système de management sécurité.



800 k€

d'investissements pour des travaux de réduction des poussières dans nos carrières en 2016

! Réduire la pénibilité des postes de travail

Les mesures des bruits et vibrations dans nos activités BPE seront poursuivies d'ici à 2019. Des investissements importants sont prévus en 2017 pour des travaux et mesures de réduction des émissions, ainsi que pour l'abattage des poussières.

Engagement 3
///

Être attentif aux conditions de travail et au développement personnel des collaborateurs

Notre politique de ressources humaines est fondée sur **la reconnaissance des compétences de nos collaborateurs et sur la volonté de développer** au sein de l'entreprise des parcours professionnels évolutifs, épanouissants et sécurisés. Nous investissons chaque année dans des programmes ambitieux pour actualiser et renforcer les compétences des collaborateurs, accompagner leur développement professionnel et contribuer à l'amélioration de leurs conditions de travail et de leur bien-être.

Pour favoriser **l'évolution de nos collaborateurs à chaque étape de leur carrière**, des entretiens annuels sont organisés pour chacun de nos cadres et pour les collaborateurs qui en font la demande, afin d'assurer une évaluation régulière de l'évolution individuelle et de favoriser l'émergence des talents. Des suivis individuels de carrières seront instaurés dès 2017, grâce à notre outil de gestion des entretiens (INSER) créé en 2016. Un accompagnement spécifique est proposé aux managers, avec une formation à la conduite des entretiens professionnels, en complément de la formation au management de proximité, dispensée depuis 2013. Le programme BADGE, mené avec l'école des Mines pour former de futurs managers de l'entreprise, a

277 managers

ayant bénéficié de la formation au management de proximité

179 managers

formés à la conduite de l'entretien professionnel

“ Un dispositif d'alerte sur les situations dangereuses améliore notre capacité d'analyse et le traitement préventif des situations à risque ”



100%

des conducteurs de camions toupies titulaires du passeport sécurité d'ici à 2019



2,38

1/4 d'heures sécurité (QHS)/site/mois

5,91

situations dangereuses déclarées/pers./an

L'implication des managers, à tous les niveaux de l'entreprise, est un gage de réussite. Le programme de formation Legacy de CEMEX, vise à renforcer leurs compétences et leur leadership en matière de sécurité. En 2017, ce programme est complété par le lancement de l'académie santé/sécurité pour les managers, avec le déploiement d'un premier module portant sur le leadership, puis de 2 modules complémentaires en 2018.

Sur le terrain, une série d'actions concrètes participent à améliorer la sécurité. Depuis 2015, un autodiagnostic annuel est établi par les responsables de production des sites BPE afin d'améliorer leur conformité réglementaire (affichage, documentation, contrôles périodiques). Chaque responsable de site anime, deux fois par mois, des quarts d'heure sécurité pour délivrer des informations et instaurer le dialogue autour des problématiques de sécurité. De nombreuses visites santé/sécurité sont exigées pour certains postes et un dispositif d'alerte sur les situations dangereuses améliore notre capacité d'analyse et le traitement préventif des situations à risque. Afin de favoriser et partager les initiatives locales en matière de prévention des risques, chaque région établit un plan d'amélioration et de suivi pour l'ensemble de ses activités, comportant au moins trois initiatives locales. La diffusion des bonnes pratiques recensées dans les régions est également encouragée.

Nous poursuivons aussi notre programme de renforcement des équipements de sécurité (caméra de recul, antévisseur, signalétique cyclistes...) pour notre flotte de camions, avec la mise en place, par le service logistique, d'un contrôle régulier de l'état des équipements en place.



! Renforcer la prévention des risques liés au transport

Le passeport sécurité UNICEM carrières sera étendu aux transporteurs et un passeport sécurité UNICEM BPE sera lancé en 2017. Nos conducteurs continueront à être formés en ligne et nous ferons passer le test de validation des acquis à 100 % des prestataires de camions-toupies d'ici à 2019. Une formation des équipes de pompage (conducteurs) ainsi qu'une démarche d'amélioration des équipements de manutention sont prévues.

! Engager davantage les collaborateurs

Outre la poursuite des autodiagnoses, quarts d'heures sécurité, visites santé/sécurité et signalements de situations dangereuses, nous mettrons en place des ateliers « all safe », un mode opératoire régional autour des opérations de maintenance (activités granulats) et chaque agence sera en charge de remonter une bonne pratique.



Engagement 5

///

Garantir la non-discrimination, la diversité et le respect des droits de la personne



18%

des femmes dans les effectifs totaux en 2016

88%

d'équité salariale entre les femmes et les hommes cadres en 2016

3,49%

de personnes employées en situation de handicap en 2016

! Une charte sur le droit à la déconnexion

Nous avons élaboré une charte sur le droit à la déconnexion, dont la diffusion est prévue en 2017. Cette charte, qui définit les conditions d'usage raisonnables des outils comme les smartphones ou les différentes messageries, sera validée par chacune de nos régions avant d'être déployée.

borateur est également informé des nouvelles offres d'emploi, par le biais de la bourse de l'emploi hebdomadaire. Des contrats de génération, renouvelés fin 2016, optimisent par ailleurs l'évolution de carrière de nos collaborateurs de plus de 45 ans, notamment via des plans de formation spécifiques. Enfin, nous participons aux initiatives menées au sein de l'UNICEM pour promouvoir la féminisation de nos métiers.

En matière de handicap, nous voulons aller au-delà du simple respect des lois et réglementations : en sensibilisant nos salariés par des campagnes de communication, en garantissant le maintien dans l'emploi grâce à l'adaptation des lieux de travail aux différents handicaps, en favorisant l'emploi des travailleurs en situation de handicap à compétences égales grâce, notamment, à des accords spécifiques avec les établissements de travail temporaire, ou encore en développant la sous-traitance avec le secteur adapté et protégé (ESAT) pour des prestations de type maintenance des espaces verts intérieurs et extérieurs, pressing, restauration/traiteur, reprographie, etc. Ce plan d'actions, mis en œuvre depuis 2011, est géré par un coordinateur « handicap » dédié.

Préserver l'environnement

Engagement 6 ///

Anticiper les impacts

liés aux procédés industriels et au transport

Engagement 7 ///

Contribuer à la protection

et à la restauration de la biodiversité

Engagement 8 ///

Soutenir l'utilisation

économe et rationnelle des ressources naturelles exploitées et développer le recyclage

Notre activité nous oblige doublement vis-à-vis de l'environnement. En tant qu'industriel responsable, adhérent du « Global Compact » de l'Organisation des Nations Unies, nous sommes tenus de réduire nos consommations énergétiques, limiter nos émissions de gaz à effet de serre et éviter, réduire voire compenser nos impacts sur les milieux et la biodiversité... Et en tant qu'exploitant d'une ressource naturelle non renouvelable, nous sommes résolument engagés dans la logique vertueuse de l'économie circulaire. Une double responsabilité à assumer pour continuer à construire un avenir durable pour les générations futures.



Procédés industriels et transport

100 %
de nos sites certifiés ISO 14001

Gestion des déchets

100 %
des sites réalisent un tri des déchets dangereux ou non

Production de **400 KT**
de granulats issus du recyclage de matériaux inertes



Économie des ressources

200 l
d'eau prélevée par m³ de béton produit

100 %
de nos carrières au niveau 4 ou « exemplarité » de la Charte environnement de l'UNICEM

60 %
des tonnes kilométriques de transport de nos matériaux par voies fluviales et ferrées
Taux moyen d'émission de CO₂ du parc de véhicules légers et utilitaires < 110 g/km

Biodiversité

50
sites industriels engagés dans un plan de gestion de la biodiversité

25
carrières engagées dans le programme ROSELIERE

Nos objectifs à l'horizon 2019

“ Depuis 2014, tous nos sites en France sont certifiés ISO 14001 ”



! Maintenir notre certification ISO 14001 sur tous nos sites

L'audit de suivi de l'ensemble de nos sites se poursuit, pour le maintien de la certification de l'ensemble des sites, en juin 2017. Nous souhaitons également intégrer dans le périmètre de la certification notre bureau d'études Terra expertis et, à moyen terme, les Chantiers de la Haute-Seine.

94

audits internes menés en 2016



296

sites certifiés ISO 14001 en 2016

Engagement 6 ///

Anticiper les impacts liés aux procédés industriels et au transport

Tous nos sites font l'objet d'un diagnostic environnemental adapté à chaque type d'impact (eau, bruit, vibration, poussière, paysage...), dans le cadre d'une démarche de certification multisites et multimétiers qui suit le référentiel ISO 14001. Depuis 2014, tous nos sites BPE et granulats en France sont certifiés (296 sites certifiés par l'organisme ECOCERT en 2016). Chaque année, des auditeurs internes aux profils variés (commerce, production...) sont formés et 94 audits ont été réalisés par eux en 2016.

Pour une meilleure efficacité, dans le respect des exigences de la norme, nous avons simplifié notre système de management environnemental en réduisant le nombre de formulaires et de procédures, en mutualisant les audits externes 14001 et 26 000 réalisés par ECOCERT et en étudiant les passerelles possibles entre notre SME (système de management environnemental) et notre SMS (système de management sécurité).

Nous adhérons par ailleurs à la Charte environnement portée par l'UNICEM et avons engagé une démarche structurée autour d'un Référentiel de progrès environnemental (RPE) et d'un accompagnement annuel par des auditeurs externes, site par site.

Pour l'approvisionnement et la livraison de nos produits, nous privilégions, quand cela est possible, des modes de transport

! Des contributions renforcées à la Charte environnement de l'UNICEM

Nous contribuons directement aux travaux d'évolution de la Charte environnementale de l'UNICEM, dans le cadre des instances syndicales : commission Développement Durable, comité national et comités régionaux... Dès 2017, nos carrières seront évalués selon le nouveau Référentiel de Progrès Environnemental (RPE), pour établir leur niveau de « maturité ». L'objectif étant leur maintien au niveau « exemplarité ». En 2016, 90 % de nos carrières étaient reconnues au meilleur niveau, certaines bénéficiant même de mentions spéciales : Baccon (45), Ségrie (72) et Berville-sur-Seine (76) en matière de biodiversité ; Albi (81), Ségrie (72) en matière de concertation et Sorèze (81), pour sa maîtrise des impacts Transport.



Environ **90 %** de nos carrières au niveau 4/4 de la Charte environnement en 2016

éco-responsables comme le fluvial et le ferré. Dans le cadre du projet du Grand Paris, nous proposons même des prestations logistiques fluviales pour l'évacuation des déblais. Nos responsables logistique travaillent aussi à réduire les contraintes opérationnelles pour optimiser les flux des transports routiers. L'analyse de l'efficacité de nos matériels de production, le suivi des consommations et le changement des comportements (éco-conduite), participent également à notre efficacité énergétique.

Lors du renouvellement de nos véhicules d'entreprise, nous tenons naturellement compte des niveaux d'émissions de CO₂ et évoluons vers des véhicules hybrides. Le dispositif Crit'Air s'applique à l'ensemble de notre flotte. Nous travaillons également sur l'optimisation des déplacements professionnels en incitant nos équipes à limiter leurs déplacements par différents moyens : visioconférences, co-voiturage, transports en commun...

! De nouveaux indicateurs de suivi de l'impact du transport de nos matériaux

Outre le renforcement de notre capacité fluviale, nous mettrons en œuvre des actions identifiées pour lever les contraintes opérationnelles : optimisation des itinéraires, réduction du temps d'attente des chargements et déchargements, réalisation de cases de stockage, mise en place de chargeurs pour reprendre les matériaux déposés hors cases. Un suivi des taux de charge des camions permettra de réduire les transports à vide (en interne et avec nos transporteurs). En complément, les véhicules avec motorisation récente (Euro 6) seront privilégiés et des indicateurs de suivi (moteurs, équipements) seront déployés. Les sites accueillant des terres seront équipés de stations de lavage des camions et de nouvelles plateformes logistiques identifiées pour la gestion des remblais.

59%

des t.km transportées par train et bateau

112 g

d'émission de CO₂ en moyenne par véhicule du parc VU et VL renouvelé en 2016

! Renforcer la maîtrise de nos consommations d'électricité

En 2016, nous réalisons des audits portant sur les consommations d'énergie dans les processus de production. Nos salariés sont également incités à proposer de bonnes pratiques visant à réduire le gaspillage. Afin de maintenir nos consommations d'électricité en dessous du seuil de 4kwh/m³ de BPE produit, les plans d'actions définis suite aux premiers audits énergétiques réglementaires sont transposés dans notre système de management ISO 14 001 dans l'optique de déployer et suivre les bonnes pratiques opérationnelles permettant de réduire les consommations d'énergie.

3,32 kWh

d'électricité consommée par m³ de BPE produit en 2016

3,01 kWh

d'électricité consommée par tonne de granulats produits en 2016



75%

du plan d'engagement
à la SNB réalisé à fin 2016

! Faire évoluer notre plan d'engagement dans la Stratégie nationale pour la biodiversité

Malgré l'intérêt que nous portons à ce plan d'actions, nous constatons que l'administration n'a pas su le valoriser, notamment auprès de ses services territoriaux et dans le cadre de l'instruction des dossiers ICPE. Nous n'avons donc pas renouvelé, en 2016, notre engagement officiel dans la SNB. Pour autant, nous avons maintenu notre plan d'engagement interne et l'avons mis à jour (retrait et intégration d'actions) au cours du 1^{er} semestre 2017. Cette nouvelle version portera sur la période 2017-2019. Quant au bilan de notre engagement 2013-2016, il fera l'objet d'une fiche de synthèse, pour une diffusion au MEEM, à l'ensemble de nos partenaires ayant contribué à cet engagement, aux services SDEF et aux coordinateurs RSE, pour diffusion locale auprès des parties intéressées.

! Consolider et élargir le programme ROSELIERE

Nous allons contribuer à la mise en place d'une gouvernance durable du programme avec un protocole de suivi standardisé simplifié, de manière à le relancer et l'élargir à davantage de sites et d'entreprises. Une fiche de résultats pour chacun des 15 sites engagés dans le programme sera réalisée. Les fiches seront ensuite communiquées à nos parties prenantes, dans le cadre des dossiers ICPE, des demandes de dérogations à l'interdiction de détruire des espèces protégées, des CLCS ou encore de partenariats associatifs. D'autres sites intégreront le programme dans sa nouvelle version.

15

sites engagés dans le programme ROSELIERE en 2016, dont 8 dotés d'une fiche de résultats

Engagement 7 ///

Contribuer à la protection et à la restauration de la biodiversité

Différents plans de gestion de la biodiversité sont déployés sur nos sites, via le « Biodiversity Action Plan » de CEMEX, la Charte environnement de l'UNICEM, les partenariats associatifs ou encore la Stratégie nationale pour la biodiversité.

Fin 2011, CEMEX International a lancé un plan d'actions pour la biodiversité, le « Biodiversity Action Plan ». Cette initiative établit un cadre homogène pour identifier, protéger et renforcer la biodiversité sur un site ; elle définit notamment les étapes des études sur la biodiversité, l'engagement des parties prenantes, ainsi que la gestion durable des sites. En 2016, CEMEX International fixe de nouveaux objectifs pour la France: déploiement sur 8 carrières fin 2016 et sur 6 de plus d'ici 2020 (soit sur 14 carrières au total d'ici 2020). Les 14 carrières

identifiées sont implantées dans des espaces naturels remarquables. Fin 2016, les carrières de Labatut et Mulsans ont déployé leur BAP, et une mise en place est en cours à La Ventrouze et Marolles-sur-Seine.

Depuis 2012, nous avons également élaboré un plan d'engagement à la SNB 2011-2020, qui fixe pour ambition commune à l'ensemble des acteurs, à toutes les échelles territoriales, de préserver, restaurer et valoriser la biodiversité pour en assurer l'usage durable et équitable.

Enfin, nous contribuons au programme spécifique d'études ROSELIERE sur les espèces et les habitats, construit sur la base de protocoles établis par l'ANVL avec l'appui du Museum national d'Histoire naturelle. Les données brutes de terrain sont mutualisées pour être ensuite intégrées dans les bases de données régionales et nationales. En 2016, 15 sites étaient suivis soit environ 30% des carrières en cours d'exploitation et cet outil scientifique nous a permis d'établir des fiches de résultats assortis d'indicateurs pour 8 d'entre eux.

! Vers une évaluation nationale des plans de gestion de la biodiversité en 2019

Un inventaire de tous les plans de gestion déjà en place sera réalisé en 2017. Les opérations en projet seront poursuivies, ainsi que le « Biodiversity Action Plan » de CEMEX, avec deux nouvelles unités de production engagées par an, pour atteindre l'objectif de 14 carrières engagées d'ici fin 2019. Des recommandations pour l'entretien des espaces verts et des espaces d'accueil du public sur nos sites seront par ailleurs diffusées fin 2017.

41%

des carrières dotées d'un plan de gestion de la biodiversité

4

nouveaux sites engagés dans le « Biodiversity Action Plan » en 2017, 4 en 2018 et 4 en 2019



202 litres

d'eau prélevée/m³ de BPE produit en 2016 contre 217 l/m³ en 2013

! Réduire encore nos consommations d'eau de production

Notre objectif est d'atteindre d'ici à fin 2019, en moyenne nationale, 200 l/m³ de BPE produit. Nous devons pour cela optimiser la gestion de l'eau de quelques unités de production pour lesquelles la consommation d'eau dépasse 250 l/m³. Enfin, l'installation de compteurs d'eau divisionnaires sur les prélèvements d'eau de ville réduira notre facturation. Nous allons également améliorer les schémas de circulation des eaux des sites ce qui contribuera à terme à l'optimisation de nos consommations.

! Une procédure intégrée pour la valorisation des déchets

Nous devons poursuivre l'optimisation des volumes de déchets générés sur nos sites (DD et DND) en réduisant leur production, en améliorant leur tri et en optimisant la part envoyée vers des filières de recyclage. Par exemple, nous avons signé en 2014 des contrats de référencement nationaux de 2 ans avec les sociétés SITA et PRAXY, prestataires spécialisés dans la gestion des déchets dangereux et non dangereux. Par ailleurs, la mise à jour de la procédure de gestion des déchets de production de bétons (volet informatique et volet traçabilité des déchets de bétons) a fait l'objet d'échanges de bonnes pratiques entre sites.

360 kT

retours de bétons valorisés principalement par recyclage (bétons issus du surplus non utilisés sur chantier) en 2016

! Poursuivre le programme Recybéton

Les études en cours se concentrent particulièrement sur la possibilité d'utiliser un faible pourcentage de recyclé en mélange avec des granulats naturels dans une majorité de bétons, afin de limiter les effets de la variabilité.

Un chantier expérimental, réalisé à la maison des solidarités de Mity-Mory (septembre 2015), a fourni des conclusions encourageantes qui seront prochainement communiquées: des granulats recyclés ont été fabriqués sur notre site de Bouafles avec des matériaux de démolition parisiens. Après formulation au CTN de Rungis (30% de sables recyclés et 50% de gravillons recyclés), ils ont permis de produire à Goussainville des bétons présentant un bon maintien de rhéologie à 90mn et une résistance en compression conforme. Nous allons donc agir en faveur d'évolutions normatives pour sortir du statut de déchets des bétons durcis (retours de bétons, bétons invendus...) et faire évoluer la norme béton en vue de favoriser l'intégration des granulats recyclés.

197 kT

de granulats recyclés produits sur nos sites en 2016

Engagement 8 ///

Soutenir l'utilisation économe et rationnelle des ressources naturelles exploitées et développer le recyclage

L'eau fait partie intégrante de nos procédés de production, la gestion de nos consommations est donc une préoccupation quotidienne. Depuis 2013, nous cherchons à atteindre une moyenne nationale de 200 l d'eau par m³ de BPE produit, bien en deçà du seuil réglementaire fixé à 350 l/m³ de BPE. La totalité de nos sites suivent de manière quantitative leurs eaux consommées et de manière qualitative les rejets et les aquifères via la plateforme en ligne PILOT. Plus de 500 utilisateurs y renseignent leurs consommations ou les résultats des mesures réglementaires (bruit, poussières...) et peuvent ainsi suivre les performances environnementales de leurs activités au niveau d'un site ou d'une agence. Enfin, grâce aux évolutions des technologies utilisées lors de l'extraction et de la production, nous pouvons également optimiser les quantités d'eau recyclée.

Depuis 2016, PILOT nous permet également de mieux suivre les volumes de déchets dangereux et non dangereux (DD/DND) générés par nos activités (dont les déchets de béton) et leur évacuation dans les filières les plus appropriées: filières spécialisées pour les déchets dangereux, valorisation en remblais ou en produits recyclés sur nos sites ou des sites externes, pour les déchets de béton.

Dans de nombreuses situations, le recyclage permet à la fois d'économiser nos gisements naturels et de proposer à nos clients des solutions constructives adaptées à leurs attentes, aux contraintes locales et économiquement performantes, par exemple en réutilisant sur la même commune des matériaux issus du recyclage d'un ouvrage communal. En 2016, nos granulats recyclés produits sur les sites de Oissel, Bouafles, Sandillon, Cugnaux, Roques, Labatut, Saint-Sever, Cestas, Auriol, La Môle, Fréjus, Oytier, Saint-Pierre et Lille, ont servi en sous-couches routières ou ont été utilisés pour notre activité Bétons. Nous souhaitons augmenter encore notre offre de granulats recyclés (coupures, qualité, volumes, sites...) et développer le volume de bétons produits avec des granulats recyclés (en particulier HCAN - hors du champs d'application de la norme) et optimiser le recyclage des matériaux de démolition/terrassement et des déchets de béton en nous appuyant sur des études et programmes type Recybéton.



Agir avec loyauté et responsabilité sur les marchés

Engagement 9

///

Assurer la conformité

de nos activités aux lois et engagements de l'entreprise

Engagement 10

///

Mener nos activités d'achat

et de vente dans le respect de l'éthique professionnelle

Engagement 11

///

Promouvoir les bonnes

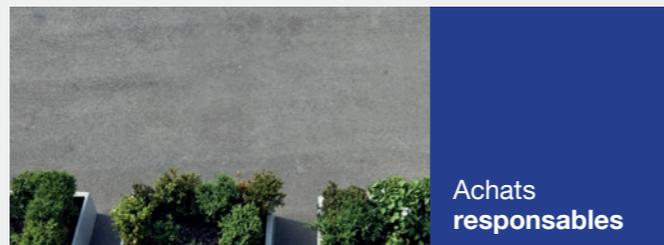
pratiques concurrentielles

L'intégrité, la collaboration, le leadership sont des valeurs fondamentales de notre entreprise. Nous voulons agir chaque jour avec honnêteté, loyauté et respect vis-à-vis d'autrui. Nous visons l'excellence dans nos pratiques et nos comportements et sommes convaincus qu'elle ne peut s'atteindre que collectivement. Nous voulons faire plus que nous conformer aux règles et lois en vigueur. Nous voulons être force de propositions pour renforcer l'éthique de notre profession et accompagner nos collaborateurs comme nos partenaires économiques vers une conduite toujours plus responsable.



40 %

des achats réalisés auprès d'entreprises ayant démontré leur engagement dans une politique RSE documentée



Achats responsables



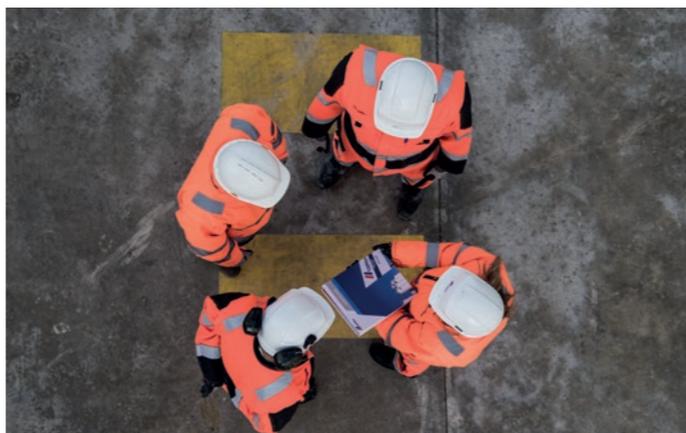
Évaluations RSE



100 %

des sites de CEMEX évalués au niveau «exemplarité» du référentiel de la Charte RSE de l'UNICEM

Nos objectifs à l'horizon 2019



! **Faire évaluer notre démarche RSE par des acteurs externes**
Un nouveau référentiel RSE proposé par l'UNICEM

La Charte environnement des industries de carrières de l'UNICEM a évolué en 2016. La fédération propose désormais à ses adhérents de s'engager dans une démarche d'évaluation externe de leur responsabilité sociétale : en parallèle du RPE, des référentiels RSE pour le béton prêt à l'emploi et les industries extractives seront utilisés en ce sens.

À partir de 2017, 80 sites BPE et 5 agences s'engageront chaque année. Ces dernières pourront s'appuyer sur l'embauche d'un stagiaire RSE. Le référentiel RSE spécifique aux industries extractives sera déployé quant à lui dès 2018. Objectif ? 100 % de nos sites, toutes activités confondues, positionnés au niveau « exemplarité » du référentiel en 2019.

100%

des unités de production BPE et granulats évaluées au niveau « excellence » Ecocert 26000 en 2016

Engagement 9
///

Assurer la conformité de nos activités aux lois et engagements de l'entreprise

Nous sommes depuis longtemps convaincus qu'un engagement efficace en matière de développement durable ne peut s'envisager indépendamment de la politique d'entreprise. Dès 2011, nous avons donc fait le choix d'évoluer vers une démarche RSE globale, constitutive de notre politique d'entreprise. Elle se décline par activité et pour chacun de nos sites, et se pilote via un système de management global conçu selon la norme sociétale internationale ISO 26 000. Elle nous

garantit d'être en permanence en conformité avec la législation en vigueur, mais également de bénéficier d'un suivi et d'évaluations régulières de notre performance environnementale, sociale et économique, via des audits externes certifiés. En 2012, la première évaluation AFAQ 26 000 réalisée par l'AFNOR sur l'ensemble de nos sites, nous positionnait au niveau « maturité » (niveau 3 sur 4). Deux ans plus tard, une deuxième évaluation nous plaçait au niveau « exemplarité » soit le niveau le plus élevé. Un niveau confirmé lors de la 3^e évaluation en octobre 2016, réalisé cette fois par l'organisme ECOCERT.

Des contrôles sont aussi régulièrement menés par des auditeurs internes (Process Assessment Certification Services) pour vérifier la fiabilité de nos données et processus. L'ensemble des processus est



“ Nous nous engageons à communiquer de manière transparente ”

ainsi passé en revue tous les 3 ans. Suite aux contrôles du mois d'avril 2016, des défaillances identifiées dans les processus (au niveau commercial, béton, granulats, achats et management de crise) ont été corrigées en 8 mois pour 74 % d'entre elles. Parmi les 5 processus à revoir suite aux contrôles de novembre 2016 (consolidation, contrôle de gestion, trésorerie, ressources humaines et commercial au niveau du siège), 18 % des défaillances étaient corrigées dans le mois suivant.

Nous nous engageons également à communiquer de manière transparente des informations et indicateurs fiables et pertinents sur les questions relatives à notre performance économique, sociale et environnementale. En novembre 2015, le service contrôle interne a audité les indicateurs de performance RH (les objectifs validés et leur suivi ont été publiés dans le rapport RSE 2011-2013) ainsi que les données environnementales qui font par ailleurs régulièrement l'objet de plusieurs « audits / révisions » (ISO 14 001, ISO 26 000, Charte environnement UNICEM, vérifications internes France et internationale, Pilot, etc...).

! **Garantir la fiabilité de nos données financières et non financières**

Nous réaliserons un nouvel audit interne des données RH et santé/sécurité en 2018. Nous souhaitons également obtenir la reconnaissance de la conformité des données figurant dans notre prochain rapport RSE 2017-2019 par un organisme externe légitime.

Validation

de la fiabilité des indicateurs RH et du SM sécurité en 2016



74%

des non-conformités relevées par « Process-assesment » en avril 2016, résolues en 6 mois

! **Encore plus de réactivité pour la conformité de nos données et processus**

Globalement, en 2016, toutes les défaillances ont été résolues dans un délai maximal de 12 mois. Notre objectif est d'atteindre le taux de résolution de 100 % des non-conformités relevées par « Process-assesment » dans un délai de 6 mois, à horizon 2019 (80 % en 2017, 90 % en 2018).

“ Des contrôles sont régulièrement menés par des auditeurs internes ”

Engagement 10 ///

Mener nos activités d'achat et de vente dans le respect de l'éthique professionnelle

Notre démarche responsable, tant au niveau national que régional, nous impose d'adopter une conduite exemplaire pour l'ensemble de nos pratiques professionnelles.

Cela se traduit, en premier lieu, par la qualité de la relation avec nos fournisseurs : signataire, depuis 2014, de la Charte « Relations fournisseur responsables » portée par l'État, nous désignons, pour chacun de nos fournisseurs, un correspondant achat, interlocuteur privilégié pouvant aussi faire office de médiateur interne en cas de litige. Ensuite, au travers de notre politique achat : adhérent de l'OBSAR (Observatoire des achats responsables), nous demandons à nos fournisseurs de signer notre charte d'achats responsables. Nous avons également instauré, depuis 2014, des contrats cadres avec nos fournisseurs nationaux, intégrant systématiquement une clause RSE (validée juridiquement). Enfin, nos activités de production et de distribution de matériaux pondéreux nous orientent naturellement vers une politique d'achats locaux, ou « Made in France » le cas échéant.

Pour aider nos collaborateurs dans la mise en œuvre quotidienne de l'éthique et de la conformité, un Code de déontologie et de conduite commerciale définit les valeurs et les principes à respecter. Une plateforme en ligne sécurisée et confidentielle, ETHOSline, propose des informations liées à l'éthique et la conformité, aux politiques globales et locales des entreprises, des conseils et outils pour aider les collaborateurs à gérer les dilemmes éthiques.

Toute pratique contraire à l'éthique et/ou tout comportement abusif (du type conflit d'intérêt, harcèlement, fraude, corruption, vente ou usage de stupéfiants...) peut -et doit- être signalé via ETHOSline ou le numéro de téléphone dédié, géré par un prestataire de services indépendant (The Network), gratuit et disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le cas échéant, le Comité éthique de CEMEX France se réunit pour traiter les cas signalés. Une gouvernance des conduites éthiques, optimisée par une information et des campagnes de sensibilisation et d'incitation à réagir, sont menées régulièrement auprès de tous les collaborateurs.

! Renforcer notre démarche d'achats responsables

Depuis 2016, nous sommes engagés dans un processus d'enquête (ASECIA) afin d'identifier les démarches RSE menées par nos fournisseurs. Les principaux fournisseurs susceptibles de répondre à cette enquête ont été sélectionnés et transmis à l'AFNOR, en charge de la démarche.

Notre objectif pour 2019 : atteindre 40 % de la masse d'achats assurée par des entreprises responsables : entreprises ayant renseigné l'enquête ASECIA ou engagées dans une politique RSE documentée...



91 %

d'achats locaux ou «Made in France»

20 %

de la masse d'achats approvisionnée par des fournisseurs identifiés «responsables»

! Sensibiliser les salariés à l'utilisation de la plateforme ETHOSline Un plan d'actions spécifique

CEMEX International a lancé une enquête Ethos en mai 2016, portant sur la connaissance et l'application des règles éthiques. Avec un taux de participation pour la France de 86,6%, contre 58,5% pour l'ensemble de CEMEX dans le monde. Les résultats, communiqués fin 2016, ont donné lieu à un plan d'actions spécifique pour la France : pédagogie sur la nature des déclarations attendues sur la plateforme et information sur les sanctions en cas de non respect du code de déontologie. En complément, les actions de sensibilisation des collaborateurs seront poursuivies.

84 %

des salariés connaissent le programme ETHOS

92 %

sont capables de reconnaître un comportement abusif

91 %

relèvent le comportement exemplaire de leurs dirigeants

2 cas

de situations non éthiques déclarés en 2016 sur la plateforme

28 %

des salariés ont observé un comportement non éthique au cours des 12 derniers mois ; la moitié d'entre eux l'ont signalé à leur manager

Engagement 11 ///

Promouvoir les bonnes pratiques concurrentielles

Le respect de la législation sur le droit de la concurrence nous tient particulièrement à cœur. Un code de bonnes pratiques concurrentielles vient désormais renforcer les procédures existantes. Objectif : informer sur les lois relatives à la concurrence, préciser les risques associés à une violation de ces lois et définir les instructions et les procédures à appliquer.

Chaque année, des contrôles réguliers permettent de vérifier que l'ensemble des personnes concernées (c'est-à-dire tout salarié ayant des relations commerciales avec des parties prenantes externes) ont bien signé le guide. Les résultats sont très satisfaisants puisque dès la fin de l'année 2015, 100 % des collaborateurs concernés avaient effectivement signé ce code de bonnes pratiques.

! Faire adhérer nos collaborateurs aux bonnes pratiques concurrentielles

Nous continuerons à vérifier l'adhésion de nos collaborateurs à ces bonnes pratiques, en s'assurant notamment de la mise à jour des signatures pour les nouveaux entrants ou encore lors de mutations. La signature du code de bonnes pratiques concurrentielles sera également étendue aux collaborateurs du pôle contact clients.

100 %

des collaborateurs concernés ont signé le code de bonnes pratiques concurrentielles

Veiller aux intérêts des clients **et des consommateurs**

Engagement 12

///

Commercialiser des produits, services et solutions efficaces, innovants et durables

Engagement 13

///

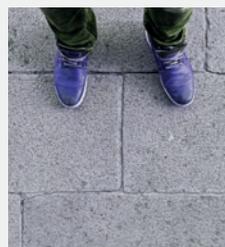
Fournir des produits et services sans risque pour la santé des consommateurs

Engagement 14

///

Sensibiliser les consommateurs à une consommation éco-responsable

Les matériaux de demain seront performants, écologiques et économes en ressources. Des matériaux sans risque, ni pour la santé ni pour l'environnement. Des matériaux intelligents, capables de s'adapter à leur environnement et de répondre aux nouvelles exigences des normes. Nous innovons chaque jour, à l'écoute de nos clients et partenaires, en veillant en permanence à garantir la sécurité et la santé de tous.



Consommation éco-responsable



100 %

des représentants de la force de vente formés aux enjeux de la construction durable



290 k

tonnes de matériaux recyclés intégrés dans nos bétons en substitution du ciment



35 %

de bétons spéciaux dans la production totale de BPE



Produits et services innovants et durables



Santé des consommateurs



75 %

des essais de laboratoire réalisés sous accréditation COFRAC

400

applicateurs membres du réseau experensol

Nos objectifs à l'horizon 2019



! Renforcer notre offre de services Encore plus de choix, de simplicité et de services

Outre le déploiement de nos espaces de vente Minéral&Co sur de nombreux sites, nous travaillons à de nouveaux services clients comme l'entretien et la rénovation des sols décoratifs, l'accueil de matériaux inertes sur nos unités de production, avec une offre élargie en bétons et granulats. Nous développons également une application digitale facilitant les commandes et leur suivi logistique par nos clients.

Engagement 12 ///

Commercialiser des produits, services et solutions efficaces, innovants et durables

La connaissance et la compréhension des besoins et attentes de nos clients sont essentielles pour bâtir une offre susceptible de les satisfaire. Notre projet Clients 2.0, lancé en 2015, consistait à identifier ces besoins spécifiques et à améliorer le niveau de satisfaction, particulièrement pour certains segments de clientèle.

En 2016, les directions performance BPE et granulats ont mené l'enquête auprès des majors du BTP et plus spécifiquement de leurs départements grands travaux. La qualité de prise en charge des clients particuliers par nos unités de production BPE a également été évaluée via des visites « client mystère ». Enfin, la réalisation d'une enquête auprès d'applicateurs experensol de chapes fluides autonivelantes a permis de révéler leurs souhaits en matière d'évolution des produits, ainsi que leur niveau de satisfaction globale sur l'ensemble de notre offre.

Le nouveau concept de magasin Minéral &Co, lancé en 2014, est conçu pour les particuliers comme pour les professionnels. Il regroupe en un même point de vente une sélection de produits de qualité que l'on trouve habituellement répartis sur les sites de production des départements environnants. 80 % des matériaux présentés sont issus de carrières locales. A la fois showroom, lieu de conseil et de vente, cette nouvelle génération de dépôts de matériaux permet de mieux servir une clientèle à la recherche de produits locaux, en lui apportant des conseils personnalisés et adaptés en termes de livraison, d'accueil de matériaux inertes,

d'enlèvement sur place et de conditionnement (sacs, big bag, etc.).

Créée en 2016, une cellule commerciale dédiée à notre clientèle TPE / particuliers propose une prise en charge plus personnalisée : interlocuteur unique et connu, conseil et assistance facilités, offre globale bétons et granulats, disponibilité et réactivité, suivi rigoureux de la demande, mise en relation avec des « experts », couverture géographique et plages horaires élargies...

Diverses publications sont mises à disposition des consommateurs et de nombreux événements commerciaux (démonstrations produits, salons, formations...) réunissent chaque année plus d'un millier de personnes.

Grâce à notre centre technique national et au centre de recherche CEMEX, basé en Suisse, nous innovons et développons des solutions constructives répondant aux enjeux du développement durable : Thermoform, Hydratium, Insularis, Nuantis perméable, stabilisateur de graviers, gabions... Ces produits correspondent à notre offre de « bétons spéciaux » (plus de 30% du CA total) et « granulats spécifiques » que nous souhaitons renforcer et développer au moyen d'une série d'actions (formation de commerciaux référents, actions de prescription, diffusion d'outils commerciaux et techniques, tests sur sites...).

Nos travaux de recherche ont également fait naître de nombreuses innovations en substituant au moins partiellement le clinker, responsable d'émissions de CO₂, par d'autres constituants que sont les cendres volantes, les laitiers de haut-fourneau et les fibres de cellulose recyclées et recyclables, remplaçant les fibres synthétiques anti-fissuration utilisées dans de nombreux secteurs d'activités et applications. Ces fibres recyclées réduisent par 2 les dosages de CO₂ dans nos bétons.

28
événements
commerciaux
organisés en 2016

12
sites Minéral&Co
en 2016

! Mener des actions de R&D en faveur de la construction durable Promotion et tests in situ

Nous poursuivons notre objectif de réduction du taux de clinker dans nos bétons par une maximisation des additions intégrées en substitution du ciment, ce qui nécessite la fiabilisation de ces approvisionnements.

La croissance de la part des fibres d'origine végétale et recyclable utilisées comme anti-fissuration sera obtenue par la promotion et par des tests à échelle industrielle.

D'autres démarches R&D seront également poursuivies sur les bétons bio-sourcés, les bétons bas carbone et les gabions écologiques.

250 K

tonnes de matériaux recyclés intégrés
dans nos bétons en substitution du
ciment en 2016



! Renforcer notre offre de solutions constructives durables Des actions de prescription et de validation technique

En ce qui concerne la solution Thermoform, qui permet de construire des maisons à partir de blocs coffrants isolants, 3 études thermiques sur des maisons individuelles construites avec cette solution seront réalisées pour chacune des 7 régions climatiques métropolitaines et diffusées auprès des constructeurs de maisons individuelles. Pour améliorer le bilan environnemental de cette solution, un béton bas carbone sera développé pour le remplissage des blocs coffrants.

Le produit Hydratium (béton à cure intégrée) fera l'objet d'actions de promotion supplémentaires, tout comme nos nouvelles gammes de bétons Nuantis perméable, à la fois décoratifs et circulables. Insularis, notre béton isolant, sera également développé avec de nouvelles formulations. Une dizaine d'unités de production de BPE supplémentaires devraient ainsi être accréditées dès 2017.

35
maisons individuelles construites
en Thermoform en 2016

5500 m³
de béton Hydratium vendus
en 2016

6800 m³
de béton Insularis
vendus en 2016

40000 m²
de stabilisateur de graviers
vendus en 2016

! Mener des actions de R&D en faveur de la construction durable Améliorer le taux d'accréditation de nos essais

L'accréditation de nos essais réalisés dans notre laboratoire constitue pour nos clients un gage de qualité. En effet, l'accréditation signifie qu'un audit externe est réalisé tous les 15 mois environ. Elle nous permet aussi de répondre à des appels d'offres exigeants.

Notre site de Rungis est accrédité COFRAC pour 35 essais concernant les granulats, les bétons et les eaux de gâchage, soit 64 % des essais réalisés. Notre objectif est d'atteindre les 75 % en 2019. Les nouvelles accréditations prévues portent sur des essais nécessaires à l'analyse des déchets de type « déblais », ainsi que sur des essais réalisés dans nos laboratoires régionaux : résistance à la compression, masse volumique, absorption des granulats, etc.



64%
des essais accrédités COFRAC
fin 2016, pour un objectif
initialement fixé à 66 %



! Mesurer la satisfaction de nos clients et prendre en compte leurs attentes Une écoute client continue

Depuis fin 2016, les téléconseillers du pôle contact clients mesurent régulièrement la satisfaction de leurs clients en fin de chantier, à minima par un appel téléphonique voire par des enquêtes téléphoniques plus complètes.

En 2017, les enquêtes réalisées après livraison porteront sur la qualité du service offert et des produits livrés. Nous utiliserons le service « avis vérifiés » pour valider la fiabilité des données recueillies.

Une charte nous engageant sur la qualité de nos relations avec les clients sera mise en place ainsi que la démarche NPS (Net Promoter Score) qui permettra à nos clients de nous noter puis d'auto-évaluer leur disposition à faire la promotion de la marque CEMEX à des tiers. Nous allons également lancer la démarche CJE (Customer Journey Experience) par laquelle le comité exécutif et les directeurs opérationnels pourront échanger en direct avec leurs clients autour de l'offre qui leur est proposée.

2 enquêtes
de satisfaction menées en 2016

50000
clients BPE et granulats recensés



“ Nous donnons à nos clients des conseils et consignes pour bien utiliser nos produits ”

Engagement 13
///

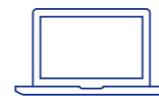
Fournir des produits et services sans risque pour la santé des consommateurs

Si nos produits, une fois mis en œuvre, ne présentent aucun risque pour les consommateurs, leur utilisation pour la réalisation d'un ouvrage peut en revanche avoir une incidence si certaines précautions ne sont pas prises (par exemple mettre des gants et des lunettes lorsque l'on manipule du béton frais). Afin de sensibiliser nos clients, notamment particuliers, à la prévention des risques en matière de santé et de sécurité, nous intégrons dans l'ensemble des communications qui leur sont destinées (fiches produits, tutoriels, infographies, etc.) des conseils et consignes adaptés à l'utilisation de nos produits et services. Des fiches de données environnementales et sanitaires (FDES) sont également mises à disposition de tous nos clients.

! Informer et sensibiliser nos clients à la prévention des risques santé et sécurité
Promouvoir notre dispositif d'information

Les téléconseillers du pôle contact clients seront formés aux enjeux de santé/sécurité pour nos clients (TPE et particuliers). Ils devront dorénavant systématiquement leur rappeler l'existence de fiches de conseil de mise en œuvre du BPE, en matière de santé/sécurité et faire la promotion de produits facilitant la mise en œuvre (BAP, BAN, big bags, etc.). Une fiche conseil spécifique sur le pompage (avec aspect santé/sécurité) viendra compléter la collection.

Nos conseils seront également disponibles sur notre site internet et mis en exergue sur nos tutos et vidéos. Des consignes en matière de santé/sécurité seront rajoutées sur les fiches produits en ligne concernées.



100%

des tutoriels mis en ligne intègrent des consignes de prévention pour la santé



! Sensibiliser nos clients aux enjeux de la construction durable
Pour aller plus loin

Un support de formation à destination de nos forces de vente sera réalisé en 2017, pour un déploiement prévu en 2018. Pour nos clients, un flipbook avec nos fiches chantiers développement durable sera publié en 2017. La refonte de notre plaquette « La contribution des bétons CEMEX à la qualité environnementale des bâtiments » qui intéresse particulièrement les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, est également prévue pour une diffusion en 2018.

100%

de nos documents commerciaux édités à partir de 2016 mentionnent notre engagement RSE



Engagement 14
///

Sensibiliser les consommateurs à une consommation éco-responsable

Afin de sensibiliser nos clients à la construction durable, nous accompagnons et informons nos forces de vente sur le sujet au moyen de newsletters internes récurrentes (2 fois / mois) proposant de nombreuses rubriques liées à nos solutions pour une construction durable, ainsi que des fiches chantiers mettant en valeur nos contributions.

Nous communiquons également auprès de nos clients. Sur chacune de nos fiches produits et brochures commerciales figurent nos certificats et la mention : « CEMEX France est engagé en faveur du développement durable grâce à sa politique d'entreprise fondée sur la norme ISO 26 000 relative à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). »



Conjuguer notre mission et l'intérêt général

Engagement 15

///

Contribuer au développement socio-économique et à l'aménagement des territoires

Engagement 16

///

Valoriser les ressources et les activités de proximité

Engagement 17

///

Participer à des activités de recherche, culturelles, éducatives et sportives

Notre activité est étroitement liée au développement des territoires sur lesquels nous intervenons. Nous développons l'économie et soutenons le développement d'activités sociales, culturelles ou sportives locales. Nous concourons à un aménagement urbain et rural à forte valeur ajoutée et participons à la préservation et à la revalorisation des ressources disponibles. Nous voulons contribuer à construire des territoires durables et attractifs et à créer de la valeur pour la collectivité toute entière.



Proximité



4

millions de tonnes de déblais issus de chantiers du BTP accueillis sur nos sites



92 %

d'achats locaux



80 %

de nos collaborateurs embauchés dans un périmètre de moins de 25 km



125 ha

de surface de carrières autorisées réaménagés/an



Développement local



Contribution

100 %

de nos régions soutiennent des mécénats ou des partenariats locaux



Participation de nos équipes à toutes les UNICEM régionales où nous sommes implantés

**Nos objectifs
à l'horizon 2019**

Centre chorégraphique national
Aix-en-Provence (13)



3000

emplois indirects au
total en France chez
nos fournisseurs et
sous-traitants

25

emplois indirects
par carrière

5

emplois indirects par
unité de production BPE

! Analyser notre apport socio-économique territorial

En 2016, nous avons réalisé une étude sur l'impact socio-économique (en termes d'emplois, retombées financières, fiscalité...) de 3 carrières que nous exploitons dans le Sud-Ouest : Avensan, Labatut et Salle-sur-Garonne. De la même manière, nous mènerons, avant fin 2018, une étude pour identifier et valoriser l'ensemble de nos apports socio-économiques territoriaux. L'idée étant de pouvoir préciser le plus objectivement possible dans quelle mesure nous contribuons au développement social et économique des territoires dans lesquels nous sommes implantés.

Engagement 15

///

Contribuer au développement socio-économique et à l'aménagement des territoires

Notre contribution au développement socio-économique des territoires où nous sommes implantés est multiple et protéiforme. Notre activité génère de la valeur, qu'il convient d'aborder à la fois sous l'angle direct, mais également en tenant compte de son impact positif sur les acteurs locaux, leur développement économique et, in fine, sur leur qualité de vie.

Nous créons des emplois locaux sur nos sites et contribuons aussi à en créer chez tous nos fournisseurs et sous-traitants (distributeurs ou loueurs de matériels, d'énergie, de services, etc.), chez les entreprises de transport auxquelles nous faisons appel et dans les industries de transformation avec lesquelles nous travaillons. Nous sollicitons également régulièrement plusieurs établissements et services d'aide par le travail (ESAT), générant des emplois à temps plein pour des personnes en situation de handicap.

Nos matériaux sont utilisés dans la construction de bâtiments HQE à usage d'habitations ou de bureaux, ou pour des rénovations qui réduisent les consommations énergétiques et l'impact sur l'environnement, tout en augmentant la valeur d'usage.

La construction d'équipements publics tels que les écoles, les hôpitaux, les bibliothèques, les piscines, etc., les équipements environnementaux (installations de tri de déchets, unités de méthanisation de déchets agricoles, stations d'épuration des eaux, stockage de céréales...) améliore également la qualité de vie des habitants.

Du fait de sa longévité, de sa résistance, de son entretien limité, mais aussi de son esthétique, le béton est le matériau de prédilection pour la construction d'infrastructures durables liées à l'aménagement et aux transports. Nos bétons drainants limitent les dispositifs de récupération des eaux, nos bétons de sols esthétiques créent des places, trottoirs, pistes cyclables, quais de tramways qui s'intègrent parfaitement à des centres villes anciens ou récents, et nos bétons spéciaux pour chaussée réduisent la fréquence de renouvellement de la voirie circulée, notamment sur des zones très sollicitées (giratoires, péages, voies de bus, parkings, aéroports, zones logistiques...).

Enfin, les externalités positives de nos activités (réaménagement de sites et fonctions/services associés, mécénat et sponsoring, maintien d'activités économiques en zone rurale...) ainsi que nos diverses contributions économiques, telles que les compensations financières liées à l'exploitation des carrières, par exemple, ont naturellement une incidence positive sur l'économie et la fiscalité locales.

Engagement 16

///

Valoriser les ressources et les activités de proximité

Exploiter les ressources géologiques disponibles au plus près de nos marchés est essentiel pour réduire les coûts de transport et les émissions de CO₂ associées. Les sous-produits (déblais) issus de la construction des routes et de la déconstruction de bâtiments, aux alentours de nos carrières, représentent par ailleurs des ressources de substitution non négligeables. Nous les valorisons, à chaque fois que cela est possible, dans nos sites de production, en opérant comme des plateformes de recyclage de proximité. Une fois triés, ces matériaux inertes sont transformés en granulats recyclés ou en matériaux de remblais pour nos carrières.

**2,71**

millions de tonnes de déblais accueillies sur nos sites en 2016



! **Gérer et valoriser les ressources minérales de proximité**
Un plan d'actions finalisé et un partenariat stratégique

Notre plan d'actions « déblais », finalisé en 2017, est intégré dans les objectifs de l'entreprise. Un séminaire collaboratif avec les équipes opérationnelles (commerce, production, qualité, RSE) a été organisé pour lancer cette nouvelle activité et élaborer un guide technique, publié en 2017. Enfin, nous poursuivons nos réflexions pour trouver de nouvelles pistes de valorisation (terres végétales, matériaux de remblais, granulats pour bétons...), en partenariat avec des sociétés spécialisées.

Notre objectif: devenir le leader de la gestion des déchets du BTP en France. Nous avons donc élaboré et mis en place un plan d'actions ambitieux de gestion des déblais, articulé autour de 4 axes:

La captation des matériaux issus des chantiers

Nous organisons la récupération et la réception des déblais de chantiers sur nos unités de production, en développant les synergies avec le circuit de transport du béton. Dans le cadre d'une démarche commerciale proactive vers nos clients, nous développons des partenariats spécifiques, comme par exemple, avec les Terres du Grand Paris, Hesus ou encore Paprec.

La réception des matériaux

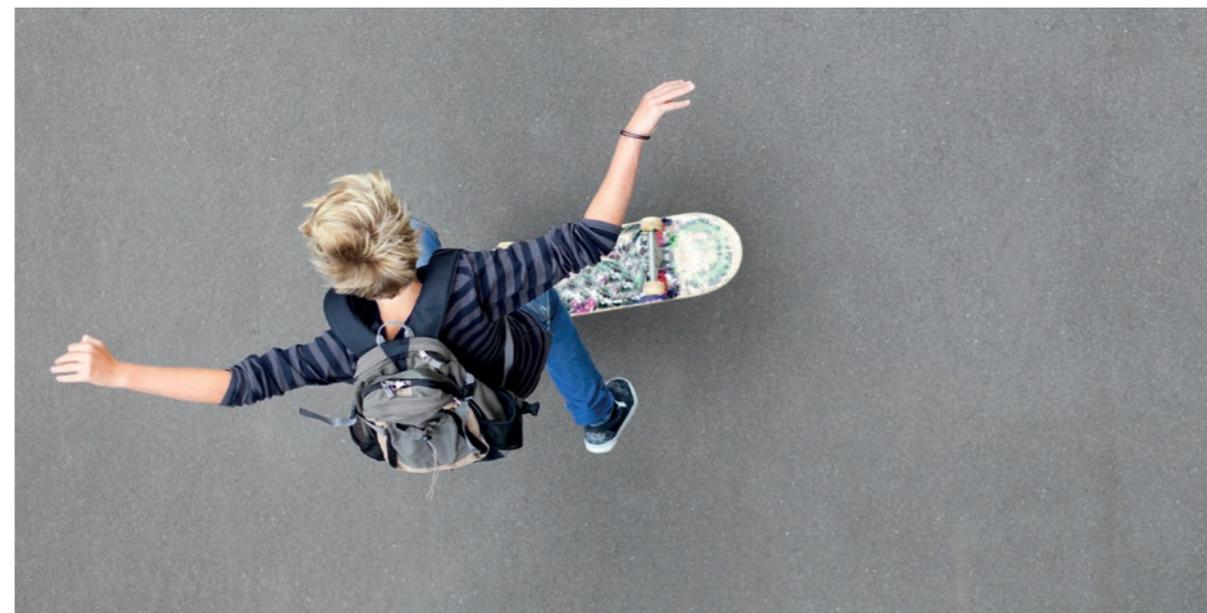
Il s'agit de développer de la capacité en termes de surface et de volume mais aussi en termes de moyens pour pouvoir traiter les matériaux inertes non dangereux issus des chantiers de déconstruction ou d'aménagement du territoire (classe 3).

Le développement des plateformes de tri

Nous améliorons le tri des matières pour une réutilisation optimale et renforçons notre capacité à laver et recycler des déchets de déconstruction mélangés, par exemple avec des terres végétales. Pour ce faire, nous développons des techniques de tri en amont sur les chantiers, mais aussi lors de la réception sur des aires dédiées.

Le traitement et la valorisation

Nous souhaitons d'une part améliorer nos outils de traitement (pour augmenter notre potentiel de concassage, de lavage et de criblage des matériaux issus des chantiers et des bétons de retour) et d'autre part développer de nouvelles pistes de valorisation.



“ Au niveau local nous soutenons des associations caritatives, sportives, culturelles, éducatives et environnementales ”

**40 k€**

investis en mécénat au niveau national en 2016

! **Maintenir nos engagements sur le plan des activités culturelles, éducatives, sportives et environnementales**

Un recensement de l'ensemble des opérations de mécénat, dons et sponsoring réalisés en France sera effectué. Nous souhaitons poursuivre l'ensemble des opérations en cours avec un maintien des investissements au même niveau. Nous envisageons également de nous engager dans ce type d'opération au niveau national.

Engagement 17

///

Participer à des activités de recherche, culturelles, éducatives et sportives

Depuis plusieurs années, nous soutenons de nombreuses initiatives en France, en particulier au niveau local. Ces soutiens s'adressent principalement à des associations caritatives, sportives, culturelles, éducatives et environnementales. Ils peuvent prendre des formes diverses: participation en nature à un programme (ex: collecte de jouets avec la Banque Populaire), dons (ex: fourniture de matériaux à une collectivité), mécénats de compétences, sponsoring...

À titre d'exemples au niveau national: le mécénat LPO et le sponsoring du Rallye Aïcha des Gazelles. Et au niveau régional: le Mécénat Fondation Renaud ou encore le soutien à des événements culturels (exemple des initiatives de CEMEX Sud-Ouest): organisation d'un concert et soutien d'associations à Sorèze, sponsoring Basket Landes, mécénat avec le muséum de Toulouse pour le papillon Craesus, archéosite gaulois.



Chacun des engagements de notre politique d'entreprise est décliné en actions opérationnelles. Des indicateurs de suivi et de performance permettent de mesurer les progrès réalisés.

Nos tableaux de bord



Assurer une gestion transparente et responsable de nos activités

Politique	PARSE	Indicateurs	2013	2014	2015	2016	Objectif 2016	Objectif 2019
Mobiliser les collaborateurs autour de la politique de l'entreprise	Améliorer l'engagement des salariés	Collaborateurs ayant participé à l'enquête bisannuelle d'engagement	55%	-	85%	-	60%	85%
Mobiliser les collaborateurs autour de la politique de l'entreprise	Améliorer l'engagement des salariés	Collaborateurs s'estimant engagés	68%	-	64%	-	75%	75%
Mobiliser les collaborateurs autour de la politique de l'entreprise	Améliorer l'engagement des salariés	Collaborateurs considérant CEMEX comme une entreprise performante		-	66%	-	-	-
Développer le dialogue et la concertation avec l'ensemble de nos parties prenantes	Réaliser la cartographie locale, régionale et nationale de nos parties prenantes	Carrières dotées d'une cartographie de ses parties prenantes formalisée	5%	5%	10%	10%	-	100%
Développer le dialogue et la concertation avec l'ensemble de nos parties prenantes	Réaliser la cartographie locale, régionale et nationale de nos parties prenantes	Unités de production de BPE dotées d'une cartographie de ses parties prenantes formalisée	0%	0%	0%	3%	-	100%
Encourager un comportement responsable de nos partenaires	Communiquer notre démarche RSE auprès de nos parties prenantes	Représentation des collaborateurs CEMEX aux instances professionnelles de décision (CA et bureaux UNICEM, UNPG et SNBPE (Syndicat national de béton prêt à l'emploi), aux niveaux national et régional)	85%	85%	90%	90%	90%	90%
Développer le dialogue et la concertation avec l'ensemble de nos parties prenantes	Communiquer notre démarche RSE auprès de nos parties prenantes	Manifestations externes avec volet RSE organisées par CEMEX		35	44	30	-	40
Développer le dialogue et la concertation avec l'ensemble de nos parties prenantes	Réunir périodiquement nos parties prenantes externes régionales et locales	Carrières dotées d'une CLCS active	32%	74%	74%	74%	50%	80%
Développer le dialogue et la concertation avec l'ensemble de nos parties prenantes	Réunir périodiquement nos parties prenantes externes régionales et locales	Associations environnementales partenaires	26	28	30	31	28	31

— Objectif atteint
 — Objectif non-atteint



Valoriser le capital humain et respecter les droits de l'Homme

Politique	PARSE	Indicateurs	2013	2014	2015	2016	Objectif 2016	Objectif 2019
Être attentif aux conditions de travail et au développement personnel des collaborateurs	Accompagner le développement et l'employabilité des salariés	Effectif total	1932	1927	1905	1897	-	-
Être attentif aux conditions de travail et au développement personnel des collaborateurs	Accompagner le développement et l'employabilité des salariés	Masse salariale investie dans le budget formation	2,39%	2,54%	2,95%	3,33%	2,2%	3%
Être attentif aux conditions de travail et au développement personnel des collaborateurs	Accompagner le développement et l'employabilité des salariés	Ancienneté moyenne	12	12	12	12	-	12
Être attentif aux conditions de travail et au développement personnel des collaborateurs	Accompagner le développement et l'employabilité des salariés	Turnover	10%	11%	8%	11%	-	8%
Être attentif aux conditions de travail et au développement personnel des collaborateurs	Accompagner le développement et l'employabilité des salariés	Absentéisme	4,7%	3,6%	4,3%	4,8%	-	4%
Prévenir les risques sur la santé et la sécurité au travail	Réduire la pénibilité des postes de travail	Salariés CEMEX occupant un poste sujet à pénibilité	-	-	-	109	-	-
Prévenir les risques sur la santé et la sécurité au travail	Améliorer les pratiques de prévention des risques en matière de sécurité au travail	Taux de fréquence des accidents de salariés avec arrêt	0,96	0,97	0,33	1,32	0	0
Prévenir les risques sur la santé et la sécurité au travail	Améliorer les pratiques de prévention des risques en matière de sécurité au travail	Taux de gravité des accidents de salariés avec arrêt	0,11	0,06	0,14	0,26	0	0
Prévenir les risques sur la santé et la sécurité au travail	Assurer un suivi continu de nos sites en matière de sécurité	Situations dangereuses déclarées en moyenne par an et par salarié	3,3	3,97	5,87	5,91	4	6
Garantir la non discrimination, la diversité et le respect des droits de la personne	Veiller au respect des principes de non discrimination	Salariés en situation de handicap	3,6%	3,48%	3,27%	3,49%	5%	5%
Garantir la non discrimination, la diversité et le respect des droits de la personne	Veiller au respect des principes de non discrimination	Égalité salariale femme/homme cadres	88%	87%	88%	-	100%	100%
Garantir la non discrimination, la diversité et le respect des droits de la personne	Veiller au respect des principes de non discrimination	Part des femme dans les effectifs totaux	18,5%	17,8%	18%	17,6%	-	19%

— Objectif atteint
 — Objectif non-atteint



Préserver l'environnement

Politique	PARSE	Indicateurs	2013	2014	2015	2016	Objectif 2016	Objectif 2019
Anticiper les impacts liés aux procédés industriels et au transport	Maintenir notre certification ISO 14001 sur tous nos sites	Sites certifiés ISO 14001	79%	100%	100%	100%	100%	100%
Anticiper les impacts liés aux procédés industriels et au transport	Poursuivre notre engagement à la Charte environnement de l'UNICEM	Carrières au niveau 4 ou exemplarité de la Charte environnement de l'UNICEM	81%	86%	86%	90%	100%	100%
Anticiper les impacts liés aux procédés industriels et au transport	Limiter l'impact environnemental et sociétal du transport de nos matériaux	Granulats transportés par voies fluviale et ferrée (en tonnes kilométriques)	63%	61%	60%	59%	65%	60%
Anticiper les impacts liés aux procédés industriels et au transport	Diagnostiquer, mesurer et réduire les consommations d'énergie de production	Consommation d'électricité du béton (kWh/m³ de BPE produit)	3,21	3,67	3,77	3,32	3,1	3
Anticiper les impacts liés aux procédés industriels et au transport	Diagnostiquer, mesurer et réduire les consommations d'énergie de production	Consommation d'électricité des granulats (kWh/t de granulats produite)	3,18	2,87	2,99	3,01	3,2	3
Contribuer à la protection et la restauration de la biodiversité	Poursuivre notre plan d'engagement à la SNB	Actions du plan d'engagement SNB 2012-2016 mises en œuvre	27%	45%	69%	75%	100%	-
Contribuer à la protection et la restauration de la biodiversité	Doter nos sites de plans de gestion de la biodiversité	Carrières engagées dans un plan de gestion de la biodiversité	-	-	-	20	8	30
Contribuer à la protection et la restauration de la biodiversité	Doter nos sites de plans de gestion de la biodiversité	Unités de production BPE engagées dans un plan de gestion de la biodiversité	-	-	-	9	-	20
Contribuer à la protection et la restauration de la biodiversité	Consolider et élargir le programme ROSELIÈRE	Carrières engagées dans le programme ROSELIÈRE	22	22	22	15	23	25
Soutenir l'utilisation économe et rationnelle des ressources naturelles exploitées et développer le recyclage	Diagnostiquer, mesurer et réduire les consommations d'eau de production	Eau prélevée pour la production de béton (l/m³)	217	210	205	202	< 210	200
Soutenir l'utilisation économe et rationnelle des ressources naturelles exploitées et développer le recyclage	Valoriser les matériaux inertes en développant le recyclage	Bétons de retour valorisés en remblais ou recyclage (milliers de t.)	69	220	292	360	-	380
Soutenir l'utilisation économe et rationnelle des ressources naturelles exploitées et développer le recyclage	Valoriser les matériaux inertes en développant le recyclage	Production de granulats issus du recyclage de matériaux inertes (milliers de t.)	154	164	170	197	277	400





— Objectif atteint
 — Objectif non-atteint

Agir avec loyauté et responsabilité sur les marchés

Politique	PARSE	Indicateurs	2013	2014	2015	2016	Objectif 2016	Objectif 2019
Assurer la conformité de nos activités aux lois en vigueur ainsi qu'aux engagements de l'entreprise	Assurer la conformité de nos données et processus (PACS)	Non conformités relevées par « Process assesment » résolues dans un délai de 6 mois	90%	-	-	74%	100%	100%
Mener nos activités d'achat et de vente dans le respect de l'éthique professionnelle	Renforcer notre démarche d'achats responsables	Achats « Made in France »	85%	-	-	91%	85%	92%
Mener nos activités d'achat et de vente dans le respect de l'éthique professionnelle	Renforcer notre démarche d'achats responsables	Masse d'achat annuelle réalisée auprès de fournisseur ayant répondu à une enquête RSE (type ACESIA AFNOR)	16%	-	-	20%	25%	40%
Mener nos activités d'achat et de vente dans le respect de l'éthique professionnelle	Garantir le respect de l'éthique professionnelle	Cadres signataires du code de déontologie et de conduite commerciale	97%	89%	85%	100%	100%	100%
Mener nos activités d'achat et de vente dans le respect de l'éthique professionnelle	Sensibiliser les salariés à l'utilisation de la plateforme ETHOSline	Salariés informés de la démarche déontologique ETHOSline	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Mener nos activités d'achat et de vente dans le respect de l'éthique professionnelle	Sensibiliser les salariés à l'utilisation de la plateforme ETHOSline	Déclarations de situations non éthiques via ETHOSline	10	-	0	2	✘	-
Promouvoir les bonnes pratiques concurrentielles	Faire adhérer les salariés au guide de bonnes pratiques concurrentielles	Salariés concernés ayant signé le guide de bonnes pratiques concurrentielle	99%	100%	100%	100%	100%	100%



Veiller aux intérêts des clients et consommateurs

Politique	PARSE	Indicateurs	2013	2014	2015	2016	Objectif 2016	Objectif 2019
Commercialiser des produits, services et solutions efficaces, innovants et durables	Mesurer la satisfaction de nos clients et prendre en compte leurs attentes	Dispositifs de mesure de la satisfaction clients	0	1	1	1	> 1	2
Commercialiser des produits, services et solutions efficaces, innovants et durables	Améliorer la satisfaction de nos clients et renforcer notre offre de services	Nombre d'applicateurs membres du réseau experensol	275	300	385	390	-	400
Commercialiser des produits, services et solutions efficaces, innovants et durables	Renforcer notre offre de solutions constructives durables	Volume de matériaux recyclés intégrés dans nos bétons en substitution du ciment (kt)	266	257	254	250	300	290
Commercialiser des produits, services et solutions efficaces, innovants et durables	Renforcer notre offre de solutions constructives durables	Volume des bétons spéciaux dans la production totale de béton	26,5%	26%	32%	33%	30%	35%
Commercialiser des produits, services et solutions efficaces, innovants et durables	Renforcer notre offre de solutions constructives durables	Volume des granulats spécifiques dans la production totale de granulats	-	11,31%	12,27%	12,54%	-	15%
Commercialiser des produits, services et solutions efficaces, innovants et durables	Mener des actions de R&D en faveur de la construction durable	K factor : part du clincker dans nos bétons (kg/m³)	201%	201%	193%	204%	< 200%	-
Commercialiser des produits, services et solutions efficaces, innovants et durables	Augmenter le nombre d'essais sous accréditation COFRAC	Essais de laboratoire accrédités COFRAC	51%	57%	58%	65%	66%	75%

Conjuguer notre mission et l'intérêt général

Politique	PARSE	Indicateurs	2013	2014	2015	2016	Objectif 2016	Objectif 2019
Contribuer au développement socio-économique et à l'aménagement du territoire	Analyser notre apport socio-économique territorial	Nombre de sites BPE	239	239	242	242	-	-
Contribuer au développement socio-économique et à l'aménagement du territoire	Analyser notre apport socio-économique territorial	Nombre de carrières (hors JV)	42	42	43	43	-	-
Contribuer au développement socio-économique et à l'aménagement du territoire	Analyser notre apport socio-économique territorial	Salariés habitant à moins de 25 km du lieu de travail	80%	80%	80%	80%	80%	80%
Contribuer au développement socio-économique et à l'aménagement du territoire	Analyser notre apport socio-économique territorial	Surface autorisée réaménagée dans l'année (ha)	90	-	64	125	90	125
Contribuer au développement socio-économique et à l'aménagement du territoire	Analyser notre apport socio-économique territorial	Surface autorisée découverte dans l'année (ha)	-	-	68	65	-	-
Valoriser les ressources et les activités de proximité	Gérer et valoriser les ressources minérales de proximité	Volume de matériaux inertes valorisés sur nos sites (réaménagements, recyclage...) (millions de tonnes)	2,18	2,14	2,17	2,71	-	4

Matières à réfléchir

CONCEPTION

Ce rapport a été réalisé sous le pilotage d'un comité constitué de Philippe Garyga, Louis Natter et Nathalie Ponsart

RÉDACTION, CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION

HEIDI

www.agence-heidi.fr

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Thinkstock - Photothèque CEMEX



Direction RSE et communication

- **Philippe GARYGA** : Responsable communication institutionnelle - Communication - CEMEX France
- **Louis NATTER** : Responsable affaires publiques et RSE - CEMEX France
- **Nathalie PONSART** : Directrice communication affaires publiques et RSE - CEMEX France

Coordinateurs RSE

- **Janina BAIGUS** : Coordinatrice production & ingénierie - CEMEX Bétons Ile-de-France
- **Isabelle FOURTANET** : Responsable assurances - CEMEX France
- **Katia GUEHO** : Coordinatrice production & ingénierie - CEMEX Bétons Centre
- **Patrick JOMARD** : Directeur produits & qualité régional - CEMEX Granulats Rhône Méditerranée

- **Cosette LELIÈVRE** : Chargée de projets santé/sécurité - CEMEX France Services et Chantiers de la Haute-Seine
- **José LOPEZ** : Directeur d'agence - CEMEX Bétons Bouches-du-Rhône
- **Alan MAILLEFAUD** : Directeur ingénierie, maintenance et environnement régional - CEMEX Bétons Rhône-Alpes
- **Audrey MARCHAND** : Chargée de missions environnement et foncier - CEMEX Granulats Rhône Méditerranée
- **Léa MARIE** : Chargée de promotion & prescription - CEMEX Bétons Nord-Ouest
- **Odile MEUNIER** : Coordinatrice Ressources Humaines - CEMEX Bétons Sud-Ouest
- **Jacques de MOUSTIER** : Directeur développement, environnement et foncier régional - CEMEX Granulats Nord
- **Vincent RAYNAUD** : Directeur développement, environnement et foncier régional - CEMEX Granulats Sud-Ouest

CEMEX

2 rue du Verseau SILIC 423
94583 Rungis CEMEX

www.cemex.fr

